

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2523 - MARDI 2 FÉVRIER 2016

PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

Le dépôt des candidatures du 5 au 20 février

Dans un arrêté publié le 1er février à Brazzaville, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a fixé le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle du 20 mars pro-

chain à la période allant du 5 au 20 février 2016. Il fixe par la même occasion la composition des dossiers de candidature. Un décret présidentiel daté d'hier détermine quant

à lui les caractéristiques du bulletin unique, alors qu'un arrêté fixe la période de la campagne électorale préluade à ce scrutin présidentiel. [Page 6](#)

PARLEMENT

Les présidents des deux chambres souhaitent un processus électoral apaisé



Justin Koumba

L'Assemblée nationale et le Sénat ont ouvert hier leurs sessions administratives respectives, conformément au nouveau calendrier inspiré par la Constitution du 6 novembre 2015.

Dans leurs discours d'ouverture, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba et celui du Sénat, André Obami Itou ont insisté, chacun avec



André Obami Itou

ses mots, sur la nécessité de préserver la paix et les acquis démocratiques dans la conjoncture de l'élection présidentielle qui pointe à l'horizon.

Les présidents des deux chambres du Parlement ont également invité les Congolais en âge de voter à participer pleinement aux opérations de révision des listes électorales en cours dans le pays. [Page 2](#)

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Un prêt de 5 milliards FCFA de la Banque mondiale pour développer les PME au Congo

En vue de promouvoir les Petites et moyennes entreprises, créateurs de croissance et d'emplois des jeunes, près de 750 porteurs de projets participeront au concours sur le plan d'affaires initié par le Projet d'appui à la diversification de l'économie, avec le soutien financier de la Banque mondiale.

« L'attente des jeunes congolais est que leur soient accordés l'opportunité et un cadre propice pour pouvoir transformer un talent, un savoir-faire et une passion en activité économique génératrice de richesses et d'emplois », a précisé le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, dont l'institution accorde un prêt de 5 milliards de francs FCFA à l'État en vue de soutenir les projets. [Page 7](#)

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

La mobilisation populaire pour la candidature de Denis Sassou N'Guesso se poursuit



Le comité d'organisation des ressortissants d'Abala

Les ressortissants d'Abala et d'Ongogni à Brazzaville, tout comme les habitants de l'arrondissement 1 Lumumba à Pointe-Noire et les membres du comité national du MCDDI ont associé leurs voix aux nombreuses autres qui, à travers le Congo, réclament la candidature de l'actuel chef de l'État à la prochaine présidentielle.

« Cette décision place le MCDDI dans les rangs des partis acquis à la consolidation de la paix, à l'unité nationale et au développement du Congo », lançait Euloge Landry Kolélas devant les membres de son mouvement rassemblés au Palais des congrès de Brazzaville.

[Pages 3, 4, 5 et 6](#)

FOOTBALL / TRANSFERTS

Christopher Mafoumbi courtisé par plusieurs clubs

Après un passage à vide de plusieurs mois, le gardien des Diables rouges du Congo qui évolue depuis deux mois au FC Vereya (2^e division bulgare) est ciblé par le Levski Sofia, actuel 2^e du championnat de première division bulgare, alors que la presse évoque un intérêt confirmé de Troyes (France) qui voudrait compter sur lui pour préparer la succession dans ses buts.

[Page 24](#)

JUSTICE INTERNATIONALE

Vers un probable retrait de l'Union africaine de la CPI

[Page 11](#)ÉDITORIAL
Déontologie[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Déontologie

Que des voix diverses s'élèvent, en ce moment très particulier où se prépare l'élection présidentielle du 20 mars, pour inciter la presse congolaise à couvrir de façon objective la campagne électorale et la tenue du scrutin n'a rien de choquant ni d'anormal. Chez nous comme ailleurs, en effet, la presse joue un rôle essentiel dans la relation des événements, dans la diffusion des opinions, dans la couverture du processus démocratique qui doit permettre aux citoyens de choisir librement celui qui présidera à leur destinée durant les cinq prochaines années.

L'occasion est donc bonne, pour nous journalistes de la presse écrite qui figurons en bonne place dans la liste des observateurs de la scène congolaise, de rappeler les principes régissant notre action. Résumés en quelques mots ces principes, issus de la déontologie de notre profession, sont les suivants :

- 1) Rendre compte de façon objective du déroulement de la campagne qui débute en relatant les faits et les prises de positions qui la rythmeront.
- 2) Donner la parole, directement ou indirectement, aux personnalités et aux formations politiques qui sont représentatives d'une partie de l'électorat.
- 3) Ne jamais relayer dans nos colonnes les agressions verbales ou écrites, les insultes, les insinuations non fondées exprimées par les uns ou par les autres.
- 4) Observer avec attention la préparation du scrutin par les administrations compétentes et ne pas hésiter à en souligner les défauts dans nos colonnes.
- 5) Descendre sur le terrain pour vérifier si la préparation et le déroulement du scrutin sont conformes aux règles fixées par la Constitution et par la loi.
- 6) Dire de façon claire ce que nous pensons nous-mêmes des événements que nous relatons et contribuer ainsi au débat national.

Si Les Dépêches de Brazzaville ont pris ces dernières années la place qu'elles occupent dans le monde de la communication, c'est d'abord et avant tout parce que nous avons respecté ces règles sans pour autant dissimuler nos sentiments. Vous qui nous lisez chaque jour soyez assurés que nous ne dévierons pas de la voie que nous nous sommes ainsi tracée.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2016

Obami Itou et Justin Koumba pour un scrutin apaisé

Les présidents des deux chambres du Parlement ont souhaité le 1^{er} février que l'élection présidentielle du 20 mars se déroule dans la paix et la sécurité.

A l'ouverture de la 41^{ème} session ordinaire administrative du Sénat, André Obami Itou a notamment déclaré que « l'élection du président de la République est un événement politique majeur d'un pays ». Pour espérer un scrutin apaisé, le Parlement a voté dernièrement une nouvelle loi électorale qui prend en compte les conclusions des concertations politiques organisées à cet effet par le gouvernement, a entre autres précisé le président du Sénat.

« Nous sommes en droit de dire que cette nouvelle loi électorale permettra au Congo d'organiser des élections apaisées et non conflictuelles », a rassuré André Obami Itou avant d'inviter les congolais à s'inscrire nombreux sur les listes électorales et à se tenir prêts pour aller massivement vo-

ter le 20 mars 2016. Le président du Sénat a par ailleurs dénoncé la spirale meurtrière des groupes terroristes qui caractérise le contexte international actuel. On assiste, a-t-il dit, de plus en plus à des attentats perpétrés par ceux-ci. Il va s'en dire, a-t-il renchéri, que ces attentats menacent la paix et la sécurité dans le monde.

De son côté, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, dans son discours d'ouverture de la 11^{ème} session ordinaire administrative, a invité les députés à créer des conditions nécessaires pour faire asseoir les acquis de la démocratie et de la paix. Il les a, en outre, appelés à méditer sur les libertés constitutionnelles qui constituent, selon lui, le soubassement de la démocratie. Justin Koumba a rappelé que la session ordinaire administrative s'inscrit dans l'esprit de la nouvelle Constitution. Il est longuement revenu sur les conclusions de la conférence internationale sur les changements climatiques tenue à Paris en France comme pour appe-

ler les élus du peuple à s'impliquer véritablement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Rappelons qu'une vingtaine d'affaires sont à l'ordre du jour de ces sessions au niveau des deux chambres. Il s'agit entre autres de : projet de loi portant création d'un établissement public dénommé hôtel Alima Palace, projet de loi relatif au statut de la copropriété des immeubles bâtis, projet de loi portant codes des hydrocarbures, projet de loi portant création de l'ordre des géomètres-experts ainsi que de nombreux projets de loi portant approbation et ratification des conventions internationales. L'ordre du jour prévoit aussi l'examen de la proposition de loi déterminant le régime des associations.

Enfin, le Sénat et l'Assemblée nationale organiseront des séances des questions orales au gouvernement avec débat, des questions d'actualité et des interpellations du gouvernement

Jean Jacques Koumba et Roger Ngombé

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La DNR mobilise 2.000 jeunes pour la sensibilisation

La Dynamique pour la nouvelle République (DNR) que coordonne Jean François Kando a mobilisé deux mille (2.000) jeunes de Brazzaville pour sensibiliser la population des neuf arrondissements et du district de l'île Mbamou sur la nécessité de se faire enrôler, dans la perspective de l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

La cérémonie de lancement officiel de cette opération a eu lieu le dimanche 31 janvier, au gymnase de Talangai, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville. « Nous voulons appuyer les pouvoirs publics dans l'exécution de l'opération d'inscription sur les listes électorales. Les jeunes que nous venons de recruter feront le travail de rabattage des potentiels électeurs indécis. Ils passeront de parcelle en par-

celle pour repérer les personnes qui ne se sont pas encore faites enrôler en vue de les conduire vers les centres choisis pour l'opération », a expliqué à la presse Jean François Kando.

Cette campagne, a-t-il ajouté, va s'étendre sur l'ensemble du territoire national. Elle vise, a-t-il renchéri, de créer un engouement auprès des potentiels électeurs afin de les amener à comprendre l'importance de s'inscrire sur les listes électorales pour accomplir, le 20 mars prochain, leur acte civique.

Prenant la parole à son tour, le secrétaire général de la mairie de l'arrondissement 6 Talangai, Jean Amboua a salué l'implication de la DNR dans l'opération de révision des listes électorales. « Nous sommes très contents de constater la motivation des forces poli-

tiques et sociales engagées à accompagner les pouvoirs publics dans la réalisation de l'opération de révision des listes électorales. Les pouvoirs publics ont déjà commencé le travail depuis le 15 janvier. La population jusque-là est quelque peu timide. Nous espérons que votre implication va la motiver », a-t-il indiqué.

Retenons que les chefs des quartiers et autres personnes présentes à cette cérémonie ont loué l'idée de la DNR. Ils ont pris l'engagement de faciliter le travail des 2.000 jeunes mobilisés pour la sensibilisation. Notons que cette opération consiste au retranchement des listes des personnes décidées, de l'inscription des personnes en âge de voter et des déplacés.

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana

(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

La mobilisation populaire pour la candidature de Denis Sassou N'Guesso se poursuit

Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) et d'autres forces politiques et sociales se sont associés le week-end dernier à la longue liste des soutiens à la potentielle candidature de Denis Sassou N'Guesso à la prochaine présidentielle.

« Pour Denis Sassou N'Guesso le MCDDI s'engage », « Denis Sassou N'Guesso le choix du MCDDI », pouvait-on lire sur les affiches marquées de l'effigie du candidat désigné. Au cours de cette session, un seul point était inscrit à l'ordre du jour : la désignation du candidat du MCDDI à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Le choix de l'unité nationale selon Landry Kolélas

En considération de l'accord électoral entre le MCDDI et le PCT, pour gouverner ensemble, ainsi que des dernières volontés politiques du président fondateur de ce parti, Bernard Kolélas, les membres du comité national ont désigné pour candidat à la présidentielle de 2016, le président de l'alliance MCDDI-PCT. Aussi ont-ils lancé un appel à Denis Sassou N'Guesso, de faire acte de candidature afin de satisfaire, disent-ils, les attentes des militants du MCDDI et de la majorité des citoyens congolais.

« Cette décision qui vous honore place le MCDDI dans les rangs des partis acquis à la consolida-



Une vue des militants du MCDDI

voit la nécessité d'impliquer dans l'immédiat toutes les structures intermédiaires et de base dans la période préélectorale et électorale pour faire élire « méthodiquement » Denis Sassou N'Guesso. Pour ce faire, une campagne de sensibilisation des militants et sympathisants du parti est prévue sur l'impérieuse nécessité de se faire enregistrer massivement afin d'exercer leur droit civique le 20 mars prochain.

Les ressortissants d'Abala collectent 8 millions

Plusieurs ressortissants et cadres d'Abala ont pris massivement part à cette rencontre citoyenne, consacrée uniquement à l'appel à candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle. Dans une déclaration com-

cohesion et de l'unité nationale. Selon les natifs d'Abala, doté aussi d'une grande expérience politique, le candidat qu'ils ont choisi demeure celui qui peut être à la hauteur de relever les grands défis qui pointent à l'horizon pour le Congo. Ainsi, pour garantir la victoire à leur candidat préféré dès le premier tour, les populations d'Abala ont pris l'engagement de s'inscrire massivement sur les listes électorales afin d'avoir accès au vote.

Une collecte de fonds a été organisée séance tenante, et a donné sur le champ 8 millions 332 mille CFA. Cette somme sera remise au président de la République comme contribution des populations d'Abala à sa candidature et à sa campagne électorale. « Nous avons toujours élu le président Denis Sassou N'Guesso à cent pour cent, c'est un engagement que nous avons pris, mais il faut bien que vous inscriviez vos noms sur les listes électorales », a conclu le sénateur Gabriel Oba-Apounou, natif d'Abala.

Ongogni se met en ordre de bataille

« Nous, membres et ressortissants de la grande communauté de la sous-préfecture d'Ongogni, réunis à Brazzaville à l'occasion d'une rencontre citoyenne, ce 31 janvier 2016, appelant et soutenant sans réserve la candidature du camarade président Denis Sassou N'Guesso », ont-ils invité dans un message rendu public par Jean-Jaurès Ondelé. Les participants à cette rencontre à laquelle a pris part le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, fils de cette contrée ont, par ailleurs, organisé une collecte financière de 2, 781 millions FCFA pour soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso. Cette somme sera ajoutée aux 500 000 FCFA collectés par les habitants des 55 villages de la sous-préfecture d'Ongogni. L'objectif est d'atteindre au moins 5 millions FCFA qui seront ensuite remis à qui de droit. Profitant de cette occasion, le dé-

puté siégeant de la circonscription électorale unique d'Ongogni, Jean-Jaurès Ondelé a appelé les ressortissants du district à se faire inscrire sur les listes électorales afin de voter le candidat du PCT à 100% dès le premier tour.

La DNCC emboîte le pas...

Emboitant le pas aux autres partis et associations politiques qui ont appelé le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, à faire acte de candidature à la prochaine élection présidentielle, la Dynamique nationale pour le changement de la constitution (DNCC) de Faustin Elenga a, à son tour, réitéré le même appel le 28 Janvier à Brazzaville au cours d'un vaste rassemblement qui a réuni les différents comités d'arrondissements de Brazzaville, de l'île Mbamou et de l'intérieur du pays.

S'adressant à la foule, Faustin Elenga a invité le président de la République à rompre le silence qu'il garde jusque-là et à se prononcer pour sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain afin, a-t-il dit, d'apaiser les cœurs des Congolais. « Maintenant que la constitution a été votée, l'autre défi qui nous reste, c'est celui d'amener le chef de l'Etat à être le président de la nouvelle République », a-t-il ajouté en substance.

Le président de la DNCC a en outre demandé à ses partisans, à s'inscrire massivement sur les listes électorales afin de plébisciter le candidat du Parti congolais du travail le jour du vote.

Une collecte d'argent a été organisée en vue de soutenir cette candidature. Le montant recolté n'a pas été communiqué à la presse.

Lumumba 3 déterminé derrière le président sortant

Les habitants des quartiers 110, 111, 112, 115 ont échangé avec le député Maurice Mavoungou qui défend leur circonscription à l'hémicycle depuis 2002. C'était l'occasion pour eux d'exprimer leur vœux de voir le président Denis Sassou N'Guesso à faire acte de candidature lors du scrutin présidentiel du 20 mars prochain.

Tour à tour, les représentants de ces quartiers ont adressé leurs messages de soutien au président Denis Sassou qui, pour eux, est un gage pour la cohésion sociale, la justice sociale et le mieux-être, mais aussi afin qu'il poursuive l'œuvre de modernisation et d'industrialisation du pays et pérennise et conserve les acquis actuels. Quatre thèmes fondamentaux dont le député a loué la justesse en les expliquant. « Sur une de nos banderoles, il est écrit Notre diversité c'est notre richesse. Cet échange a été rendu possible grâce à cette cohésion entre nous. Les transformations qui se font à Brazzaville notamment sur les rivières Madoukou et autres, nous voulons également que des travaux similaires s'effectuent aussi à Pointe-Noire dans les quartiers comme Tchinouka ou dibodo souvent sinistrés en saison pluvieuse. Et Maurice Mavoungou d'ajouter « Les appels à candidatures se multiplient dans les pays avec les populations qui organisent des collectes pour soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso et aussi pour financer sa campagne électorale. À Lumumba 3, j'ai décidé de prendre à ma charge la collecte des populations. Mes mandants peuvent garder cet argent pour leur besoins vitaux comme la santé par exemple ».

Selon le député Maurice Mavoungou, il ne suffit pas que le président Denis Sassou N'Guesso soit candidat encore il faut qu'il soit élu en lui apportant des voix dans l'urne. Pour cela, il faut d'abord s'inscrire sur les listes électorales. « J'ai remarqué que lors de nos différentes activités, il y a des gens qui sont toujours là mais qui n'ont jamais voté. Ils réclament qu'on assainisse la ville, qu'on apporte l'électricité et l'eau mais n'expriment jamais ce pouvoir dans les urnes. Si tu n'apportes pas ta voix dans l'urne, à quoi ça sert de demander des comptes à ceux qui sont au pouvoir. Se faire recenser est un acte citoyen », a-t-il martelé.

Le député de Lumumba a aussi exhorté les populations à cultiver la paix et l'entente par le vivre ensemble : « Le vivre ensemble suppose s'accepter, surmonter nos différences, aimer les autres, accepter l'autre avec ses différences. Il n'y a pas de raison que nous soyons ennemis entre nous ». Lors de cette rencontre citoyenne, le député Maurice Mavoungou avait à ses côtés Gaétan Kodja, député de Tié Tié, qui était venu salué l'initiative de son collègue dans le cadre de la solidarité parlementaire.

**Josiane Mambou Loukoula
Jean Jacques Koubemba
Parfait Wilfried Douniama
Firmin Oyé
Hervé Brice Mampouya**



La séance de collecte de fonds ; crédit photo Adiac

tion de la paix, l'unité nationale et au développement du Congo. S'approprier une décision est une chose, mais le plus important pour nous, c'est la victoire de notre candidat dès le premier tour. Cette victoire a du prix à payer à savoir notre participation massive au choix de notre candidat dans les urnes le jour du vote. À partir d'aujourd'hui, la machine est en marche pour une grande mobilisation de nos troupes pour l'obtention des cartes d'identité, l'enrôlement ou l'inscription sur les listes électorales », a déclaré le président du parti, Euloge Landry Kolélas, avant de promettre une forte participation à la campagne électorale aux côtés de leur candidat. Pour contribuer efficacement à la victoire de celui-ci, le MCDDI

mune publiée à cet effet, la population d'Abala, qui se dit très attachée à Denis Sassou N'Guesso, n'a pas tergiversé pour le choisir comme leur candidat préféré à l'élection présidentielle du 20 mars prochain. « Nous, filles et fils du district d'Abala, réunis ce jour dans la salle polyvalente de la Maison commune de Ouenzé, demandons unanimement au président Denis Sassou N'Guesso de présenter sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Nous lui garantissons un soutien total et indéfectible », ont-ils dit dans cette déclaration.

Justifiant leur choix, les populations d'Abala estiment qu'actuellement Denis Sassou N'Guesso reste le meilleur choix parmi tous, du fait qu'il incarne les vertus de

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Une vingtaine d'associations a amorcé une campagne sur la paix et la stabilité au Congo

Une vingtaine d'associations de la société civile membres du Pôle de consensus de Sibiti a débuté, depuis une semaine, sur l'ensemble du territoire national, une campagne de conscientisation sur le thème : « paix, stabilité et prospérité ». Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le coordonnateur national de cette plateforme associative, M. Akouala dégage l'importance de cette activité.

Les Dépêches de Brazzaville :
Pourquoi la création d'une plateforme d'associations de la société civile et le lancement de la campagne de conscientisation ?

Akouala : Avant de répondre à votre question, je voudrais rappeler que notre pays a connu des moments de violence qui ont détruit considérablement son tissu socio-économique et amené l'instabilité politique. Heureusement pour le Congo qu'après cette épisode sombre, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a mis tout en œuvre pour ramener la paix et la stabilité ainsi que la reconstruction du tissu socio-économique. Aujourd'hui, il est donc normal que les acteurs de la société civile et des partis politiques fassent un travail efficace de conscientisation pour que la nouvelle République qui vient de voir le jour avec l'adoption de la nouvelle Constitution ne subissent plus les conflits des années 90. Car il avait fallu de peu que cette nouvelle République, que nous saluons l'avènement, ne puisse naître. Notre campagne a pour rôle d'attirer l'attention des Congolais de ne plus retomber dans les erreurs du passé.

L.D.B : Pensez-vous que le président Denis Sassou N'Guesso est le seul homme capable de faire qu'il ait la paix, la stabilité et la prospérité au Congo ?

Akouala : Non, au sein de notre plateforme, nous ne pensons pas que le chef de l'Etat soit le seul homme qui incarne ces trois valeurs. Cependant, dans la conjoncture actuelle, c'est-à-dire depuis que nous sommes sortis de la fratricide guerre du 5 juin 1997, le président Denis Sassou N'Guesso a montré, à travers plusieurs actions salvatrices, qu'il possède des capacités managériales susceptibles de conduire le pays dans une stabilité sociale rassurante, gage sûr de la prospérité socio-économique.

L.D.B : Votre plateforme est membre du Pôle de consensus de Sibiti, quelles sont les activités que vous comptez organiser pour vulgariser les recommandations du dialogue national de Sibiti ?

Akouala : Nous sommes parmi les premières associations de la société civile, après Sibiti, à avoir organisé des campagnes



d'interpellation de la population à s'inscrire sur les listes électorales. Dans le même cadre, lors de la plupart de nos rencontres avec nos militants, après ou avant le référendum, nous avons toujours insisté sur la nécessité de l'évolution des institutions de la République et l'amélioration de la gouvernance électorale. Voilà pourquoi nous plaçons pour la candidature de Denis Sassou N'Guesso parce que nous pensons qu'il a déjà donné la preuve d'un dirigeant qui oriente son action sur la stabilité institutionnelle et la paix. Ce sont des valeurs sans lesquelles il ne peut avoir la prospérité socio-économique dans un pays.

L.D.B : En 2009, lors de l'élection présidentielle, on vous a vu très motivé sur le terrain pendant la campagne électorale. Gardez-vous toujours cette énergie ?

Akouala : Au cours de cette élection présidentielle, nous ferons plus que ce que nous avons fait en 2009, parce qu'à chaque scrutin on acquiert de l'expérience. De plus, en 2009, nous agissions sous le label d'une seule association, à savoir : association jeunesse congolaise pour la paix. Aujourd'hui, nous sommes une plateforme ; donc l'union fait la force.

L.D.B : Pendant la campagne électorale, les partis politiques volent la vedette à la société civile. Avez-vous des stratégies particulières pour changer la donne ?

Akouala : Vous savez que l'élection présidentielle est une occasion où tous les thèmes doivent être exploités pour que les Congolais comprennent les enjeux du scrutin. Le discours des partis politiques est différent de celui de la société civile. Les partis politiques développent parfois un discours souvent stéréotypé qui semble être déjà entendu par les potentiels électeurs. Il peut, de ce fait, créer un désintérêt à leur niveau. Par contre, la société civile apporte des discours qui soient

proches des réalités que vive la population au quotidien. Le but final de ces deux genres de discours est d'amener les Congolais à voter et à mesurer l'importance de cet acte civique.

L.D.B : Avez-vous organisé des campagnes pour exhorter des jeunes en âge de voter à se faire établir les cartes nationales d'identité ?

Akouala : C'est le premier travail que nous avons fait, sans trop de bruit. Nous avons constaté que plusieurs personnes n'avaient pas de cartes d'identité et elles n'étaient pas inscrites sur les listes électorales. Nous continuons progressivement ces deux activités. Il convient de vous rappeler que notre plateforme n'est pas constituée que des associations juvéniles. Nous pouvons citer entre autres l'Association congolaise pour la paix et le développement et la Dynamique Allembé pour tous qui renferment les militants de tout âge.

L.D.B : Avez-vous un dernier mot pour conclure cet entretien ?

Akouala : Je veux seulement insister sur le discours de la société civile qui doit être constitué des messages d'unité, de paix et de rassemblement, parce qu'il ne devrait pas en contenir des aspects de messages notifiant des clivages du genre majorité et opposition.

Roger Ngombé

NOUS RECRUTONS POUR UNE ONG SOUS REGIONALE

2 Postes basés à Brazzaville, CDD pouvant découler sur un CDI

Vous êtes ressortissant de la République du Congo.

Vous portez un intérêt sur les questions : de santé, de développement et d'organisation du système de santé dans les pays d'Afrique subsaharienne et êtes sensible aux questions d'intégration régionale et particulièrement à celle en zone CEMAC.

Devenez le Comptable ou le magasinier central d'une ONG à portée sous régionale qui vous offrira un univers d'excellence et une implication totale dans le développement et la performance de ses activités.

- Le Comptable

Il sera sous la supervision du chargé de l'unité de Gestion Comptable et Administrative et aura pour

Mission principale, d'assurer la gestion Administrative, comptable et budgétaire de l'ONG conformément aux plans d'actions des projets et aux engagements contractuels des différents partenaires. Ses autres

1. Missions consisteront à

Enregistrer des opérations comptables dans le logiciel ;

Imputer les opérations comptables dans le logiciel SAGE SAARI ;

Classer les pièces comptables ;

Traiter des opérations bancaires ;

Etablir les rapports financiers mensuels/trimestriels des bailleurs de fonds ;

Participer aux travaux d'inventaires ;

Elaborer les appels de fonds des différents bailleurs ;

Participer aux audits ;

Etablir des comptes annuels (bilan, compte de résultats...);

Contrôler la trésorerie ;

Assurer le suivi des comptes ;

Elaborer et assurer le suivi des budgets des bailleurs ;

Effectuer les réconciliations bancaires mensuelles ;

Assurer le suivi des immobilisations

2. Qualifications

Avoir un Bac + 3 en Gestion et Administration des entreprises (option comptabilité) ;

Avoir au moins une expérience professionnelle de 5 ans dans un poste similaire ;

Avoir une maîtrise parfaite du système comptable OHADA, du pack office et du logiciel Sage

Saari (Compte, PAIE et GESCOM est un atout) ;

Avoir une bonne connaissance de la comptabilité générale, de la gestion de la paie et de stocks ;

Etre âgé de 25 au minimum et 45 ans au plus

•Le magasinier central :

Il sera sous la supervision du Responsable Administratif, Achat, Approvisionnement et

Logistique et aura pour mission principale d'assurer la gestion des stocks et des

opérations de transit des produits de l'ONG ;

Ses autres

1.Missions consisteront à

Contrôler la conformité des produits réceptionnés et livrés ;

Assurer le classement des produits par lots ;

Gérer les stocks : contrôler la rotation des produits, assurer le respect des normes standard d'entreposage ;

Assurer la saisie des données de stocks des produits dans le logiciel GESCOM et SAGE SAARI ;

Gérer les opérations de transit et de dédouanement des produits au Congo ;

Assurer l'acheminement des colis en zone d'expédition, de stockage ou de production,

de stockage ou de production ;

Veiller à l'entretien, la maintenance et le nettoyage du matériel et des équipements ;

Assurer l'échantillonnage des stocks pour les tests de contrôle ;

Produire les rapports périodiques de gestions de stock et d'inventaires ;

Participer aux inventaires.

2. Qualifications

Etre titulaire d'un BTS en Transit /Logistique ;

Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum en gestion des opérations de

dédouanement au Congo et en Logistique ;

Etre âgé de 25 au minimum et 45 ans au plus ;

Avoir une bonne maîtrise du module GESCOM (logiciel Sage Saari) est d'une importance

capitale pour l'ONG

Composition de votre dossier de candidature ;

CV + lettre de motivation + copie du/des

diplômes et copies certifiées des documents

justifiant les expériences professionnelles

Important : (pour les 2 postes) : Si de plus vous avez le sens de l'initiative, êtes capable de

travailler en équipe et en milieu multiculturel, êtes proactif, rigoureux et organisé ; Si vous

avez une bonne connaissance de l'environnement congolais du travail et du territoire et

êtes immédiatement disponible, si vous êtes disposé à effectuer de fréquents déplacements

dans des zones d'accès difficile, en zone rurale et dans les pays de la CEMAC :

vous avez tous les atouts pour réussir dans notre univers exigeant et motivant. De

nombreuses perspectives d'évolution

s'ouvriront à vous par la suite.

Lieu de dépôt : à recrutement@quantico

com copie obligatoire à one.recru@gmail.com

Ou de la déposer au siège du cabinet Quantico

RH sis derrière l'immeuble rouge qui est en face de la maison d'arrêt de B/Ville, maison

saumon à l'angle à coté de l'université privée

Léonard DE VINCI

Date limite de dépôt : le jeudi 04 février 2016 à 17h00 précises.

Cette annonce est également disponible sur www.quantico.com, sur www.emploi.cg, dans le journal officiel : « la semaine africaine », sur notre page facebook et notre profil LinkedIn

Pour tous renseignements vous pourrez contacter le 06 647 70 20/05 578 78 43

PRÉSIDENTIELLE 2016

Les ressortissants de Makotimpoko favorables à la candidature de Denis Sassou N'Guesso

Les ressortissants du district de Makotimpoko dans le département des Plateaux, ont, au cours d'une rencontre citoyenne tenue récemment à Brazzaville, affiché leur volonté de soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Ces hommes et femmes ont tenu compte du climat de paix et de stabilité instauré par le président Denis Sassou N'Guesso depuis plusieurs années ; de l'effort de modernisation du pays à travers la construction des infrastructures ; des projets de la municipalisation accélérée du département des Plateaux en général et du district de Makotimpoko en particulier ; de la nécessité de perpétuer cet effort dans la nouvelle République. C'est avec déférence qu'ils ont appelé Denis Sassou N'Guesso, à faire acte de candidature au scrutin présidentiel anticipé du 20 mars 2016. Ils ont, par conséquent, rassuré leur soutien indéfectible et inconditionnel pour son élection dès le premier tour. Pour l'accompagner, ils ont organisé une quête.

Par ailleurs, au regard des problèmes qui minent cette



Le comité préparatoire du forum civil de Makotimpoko

sous-préfecture du département des Plateaux, les ressortissants de ladite contrée, ont décidé unanimement d'organiser un forum civil en vue de trouver des solutions à leurs problèmes. Pour ce faire, un comité d'organisation a été mis en place. Il est présidé par Dinard Alphonse Mobanga Mokonzi, directeur de cabinet du garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits humains.

« Le forum civil permettra aux filles et fils de Makotimpoko de s'exprimer. Car, ce n'est pas dans la rue ni dans les médias qu'il faut parler des problèmes de cette sous-préfecture. Nous rassurons donc les populations de Makotimpoko que nous allons nous atteler à trouver des

solutions aux problèmes qui minent notre district. Voilà pourquoi, nous devons saluer l'initiative consistant à créer ce forum civil », a déclaré Célestin Okandzé, membre du comité préparatoire

Parmi les problèmes à aborder au cours de ce forum, il y a les inondations ; l'inaccessibilité à Makotimpoko par la route Gamboma- Baya- Makotimpoko ; le remblaiement ; l'encadrement des enfants, la formation et les projets non achevés de la municipalisation accélérée.

Notons qu'une commission préparatoire a été mise en place pour rédiger le règlement intérieur de ces assises qui pourront intervenir dans un mois.

Bruno Okokana

Dix observateurs étrangers suivent les opérations préélectorales

La mission conjointe d'observation électorale de la diaspora africaine en Europe et du groupe agir Europe Afrique est à Brazzaville depuis plus d'une semaine. Elle est constituée de dix observateurs internationaux.

Au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée le 1er février à Brazzaville, sa porte-parole, Philomène Esmel Adou, a indiqué que leur mission consiste, pour l'instant, à suivre les actes préparatoires du scrutin sachant que, a-t-elle insisté, la crédibilité d'une élection est tributaire, entre autres, de la fiabilité des opérations préélectorales.

Selon l'oratrice, cette mission travaille avec les autorités électorales et tous les acteurs impliqués dans le processus, afin d'évaluer la situation socio-politique préélectorale; de s'imprégner de l'organisation et du travail de l'administration électorale, ainsi que de s'informer du cadre juridique électoral.

Pour ce faire, la mission préconise de rencontrer diverses institutions et organisations, notamment les représentants des institutions nationales ; les représentants des différents organes et ministères impliqués dans l'organisation des élections ; les représentants de la communauté internationale accrédités au Congo ; les chefs des principaux partis politiques ou mouvements civils en lice pour le scrutin du 20 mars ainsi que les représentants des médias et des ONG.

A l'intervalle de ces rencontres, la mission d'observateurs internationaux va se rendre sur le terrain pour s'enquérir du bon déroulement de la révision des listes électorales. L'objectif de tout ce travail est de réunir des informations fiables pour avoir un regard objectif sur le déroulement du scrutin du 20 mars prochain.

« La mission rappelle au peuple congolais que c'est à lui que revient de façon souveraine et libre de désigner son président de la République. Cependant, le peuple ne peut valablement exercer cette souveraineté s'il ne s'inscrit pas dans le processus électoral. C'est pourquoi la mission exhorte tout citoyen congolais en âge de voter, à prendre part à cette révision des listes électorales et à toutes les autres étapes du processus, afin de faire entendre sa voix lors des prochaines élections et faire triompher la démocratie congolaise », a conclu le communiqué de presse.

Roger Ngombé



AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS N° AFRO/004/2016 FORMATION SUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE AU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE CONGO.

Le bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé désire recruter un organisme public ou une entreprise qui sera chargée de dispenser des formations sur la prévention et la lutte contre l'incendie. Le programme de formation est destiné aux membres du personnel du Bureau régional. La cible est d'environ 300 participants. Le programme sera axé sur les modules suivants :

1. Gestes et Techniques de base en matière de prévention et de lutte contre l'incendie ;
2. Utilisation des extincteurs ; et
3. Premiers Secours.

Chaque session devrait comprendre la théorie et une séance pratique. Chaque séance devrait être menée en moyenne trois heures. Les formateurs sont priés d'apporter tout le matériel de formation approprié.

Le cahier de charges et/ou les termes de références y afférant sont disponibles jusqu'au

12 Février 2016, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Votre organisation/entreprise est invitée à soumettre une proposition pour les services relatifs au projet en réponse à la présente Demande de propositions (DDP).

La proposition devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
 - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la Patente de l'année en cours ;
 - une copie de l'Attestation de non faillite
 - une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
 - une copie de l'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle

- la liste des prestations similaires déjà réalisées et vérifiables
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- la solution proposée ;
- l'approche méthodologique ;
- le planning de réalisation des prestations.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes du coût des prestations.

La proposition présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel – FORMATION SUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE AU SEIN DE L'OMS/AFRO », devra être déposée au plus tard Mardi 16 Février 2016 (date limite) à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6

Bureau de GMC N° 129 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Lundi 8 Février 2016 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle de Conférence E-2 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : séance de questions/réponses.

Notes :

- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

PRÉSIDENTIELLE 2016

Le Pôle du consensus de Sibiti en ordre de bataille

Réuni en assemblée générale le 29 janvier à Brazzaville, le Pôle du consensus de Sibiti a jeté son dévolu sur Denis Sassou N'Guesso, pour l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

Dans la perspective du scrutin de mars prochain, cette plateforme a décidé de se ranger derrière Denis Sassou N'Guesso vu son expérience, sa capacité à stabiliser le pays, sa stature internationale, et sa dimension d'homme d'Etat. Les partis politiques de la majorité, de l'opposition et

du consensus de Sibiti.

S'adressant à leur candidat, le président de cette plateforme, Pierre Ngolo a déclaré : « *Le peuple entend procéder à l'inauguration effective de la nouvelle République sous l'éclairage de votre leadership. Le peuple du Congo dans sa majeure partie se*

dans l'urgence, mobiliser massivement nos forces, travailler à conquérir celles qui nous sont encore indifférents, pour une victoire le 20 mars 2016 ».

A cet effet, le Pôle du consensus de Sibiti par la voix de son porte-parole, Marcel Valère Mabilia Mapa a rappelé la nécessité d'améliorer la gouvernance électorale et de reformer les institutions. « *La mise en œuvre de ce consensus,*



Une vue des dirigeants du Pôle du Consensus de Sibiti

du centre, les associations et personnalités, membres de cette plateforme, ont désigné Denis Sassou N'Guesso, candidat unique consensuel du Pôle du consensus de Sibiti. « *Nous demandons à Denis Sassou N'Guesso de faire acte de candidature, lui garantissons notre soutien inconditionnel. Nous invitons les Congolais en âge de voter à s'inscrire massivement sur les listes électorales pour remplir leur devoir civique. Et, prenons l'engagement de mobiliser l'électorat sur l'ensemble du territoire national autour de cette candidature* », peut-on lire dans la déclaration du Pôle

sent en droit de vous confier la charge sans recueillir votre avis ». Il a ensuite exhorté les membres du Pôle du consensus de Sibiti en ces termes : « *Nous nous sommes engagés dans une rude bataille. Nos adversaires s'autoriseront tous les coups possibles. Ils mobiliseront tous les moyens en leur possession, pour réunir les conditions de l'alternance. Nous devons être donc sur le terrain, dans une campagne de proximité aux fins de montrer la supériorité de notre politique. Préparer l'opinion de la vision prospective du projet de société de notre candidat. Nous devons,*

a abouti à un référendum constitutionnel. Sous un vaste chantier de mise en place des institutions au nombre desquelles, la présidence de la République. Au moment où le peuple congolais va élire son magistrat suprême, l'environnement national est marqué par d'importantes victoires multidimensionnelles notamment, l'unification infrastructurelle du pays, l'amélioration des conditions de vie et de travail dans la paix retrouvée, et la cohésion nationale, le tout, grâce à un homme aux qualités exceptionnelles, Denis Sassou N'Guesso », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

le dépôt des candidatures s'ouvre le 5 février

Dans un arrêté publié le 1^{er} février à Brazzaville, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a fixé le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle du 20 mars prochain à la période allant du 5 au 20 février 2016. Il fixe par la même occasion la composition des dossiers de candidature.

Tout candidat à l'élection présidentielle doit faire une déclaration de candidature légalisée comportant ses nom (s) et prénom (s), date et lieu de naissance, profession et domicile ; quatre cartes de photographie d'identité et le logo choisi pour l'impression de ses affiches électorales ; un curriculum vitae certifié sur l'honneur, un certificat médical délivré par un collège de trois médecins assermentés désignés par le juge constitutionnel ; un spécimen de signature ; un casier judiciaire volet no 2 ; un certificat de nationalité ; une déclaration de moralité fiscale et un récépissé de versement au trésor public d'un cautionnement de vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA, non remboursable.

Dans un autre arrêté daté du même jour, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou fixe que la campagne électorale relative à ce scrutin s'ouvre le vendredi 4 mars et sera close le vendredi 18 mars 2016 à minuit sur toute l'étendue du territoire national.

Ce lundi 1^{er} février une série de décrets ont été signés par le président de la République. L'un de ces textes détermine les caractéristiques du bulletin unique de vote instauré par la nouvelle loi électorale, alors qu'un autre fixe l'organisation, le fonctionnement de la Commission nationale électorale indépendante et les modalités de désignation de ses membres. Le chef de l'Etat a également nommé M. André Ondongo en qualité d'administrateur-maire de la communauté urbaine d'Abala dans le département des Plateaux.

Thierry Nougou

AVIATION CIVILE

La compagnie Air Côte d'Ivoire renforce sa flotte avec un nouvel avion Q400

La cérémonie de réception de cet appareil flambant neuf de type bombardier Q400 next Gen a eu lieu le 29 janvier à Abidjan, en Côte d'Ivoire. L'avion dessert plusieurs destinations domestiques tant sur le plan national que continental.

C'est le troisième appareil de type bombardier que la compagnie canadienne vient de livrer à la Air Côte d'Ivoire. L'avion a une capacité d'accueil de soixante sept passagers repartis comme suit: sept en classe affaires et soixante en classe économique. C'est le septième avion que la compagnie air ivoirienne acquiert en trois ans après son démarrage en 2013. Le bombardier Q400 rend plus attractif le réseau de la compagnie avec trois destinations supplémentaires. Cette nouvelle acquisition facilitera la mobilité des passagers tant sur le plan national que continental. Notons qu'un processus d'acquisition d'autres avions de même marque ainsi

que des Airbus débutera en fin mars et se poursuivra jusqu'en fin d'années 2016. Le réseau domestique de la compagnie couvre actuellement cinq destinations nationales à savoir: San Pedro; Korhogo; Odienné; Man et Bouaké et vingt destinations en Afrique de l'Ouest et du Centre.

En réceptionnant le nouvel appareil, René Decurey, directeur général de Air Côte d'Ivoire s'est dit heureux et fier, reconnaissant les efforts consentis par les différents acteurs pour l'achat de cet appareil. « *c'est grâce aux apports du gouvernement ivoirien, des différents acteurs et de nos actionnaires que la compagnie bien que*

jeune vient acheter ce nouvel appareil. Cet avion nous permet d'ouvrir les liaisons dans la sous-région tout en mettant les fréquences d'une à deux par jours pour permettre à nos clients d'effectuer le voyage le matin et rentrer le soir sans avoir besoin d'un hébergement à destination », a-t-il déclaré.

De son côté, Gaoussou Touré, ministre des Transports ivoirien, pense que la compagnie Air Côte d'Ivoire compte augmenter avant 2020, sa flotte de plus d'avions pour relier de nombreuses destinations. Il a ensuite remercié toute l'équipe dirigeante pour le travail exceptionnel qu'elle a réalisé.



René Decurey, DG de la compagnie Air Côte d'Ivoire prononçant le discours

La cérémonie d'accueil du nouvel appareil a été suivie par une visite guidée de l'avion qui présente un bon confort. Le ministre des Transports n'a pas caché sa satisfaction. Il a ainsi félicité les dirigeants d'Air Côte d'Ivoire qui, a-t-il dit, ne négligent aucun détail pour que le passager voyage aisément. Une conférence de presse animée l'après-midi par la direction de la compagnie a constitué le clou de la cérémonie. Au cours de celle-ci les responsables de Air Côte

d'Ivoire ont fait une brève historique de leur société depuis sa création jusqu'aux perspectives de 2016. Créée le 15 mai 2012, Air Côte d'Ivoire a effectivement démarré ses activités le 15 janvier 2013. Elle compte à ce jour 482 agents dont 63 pilotes, 137 hôtesses et stewards, 30 techniciens et 252 personnels au sol. La compagnie entend augmenter son capital de 65 milliards FCFA à plus de 100 milliards FCFA d'ici à la fin de l'année 2016.

De notre envoyée spéciale à Abidjan Rosalie Bindika

TRANSPARENCE

Le processus ITIE désormais élargi au secteur des forêts

Deuxième source de revenus au Congo après le pétrole, la forêt congolaise va, à compter de cette année 2016, être intégrée dans le processus de l'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE).

L'objectif poursuivi par cet organisme spécialisé dans la transparence des revenus issus des ressources naturelles, est d'assainir le secteur des forêts pour lequel les recettes réelles versées au Trésor public font toujours l'objet de controverses au sein de l'opinion.

Le Comité exécutif de l'ITIE Congo, que dirige Florent Michel Okoko, a donné cette information au cours d'un atelier de travail qu'il a organisé, le 28 janvier à Brazzaville, avec les points focaux Itié, installés dans certains ministères. Du point de vue pratique, l'Itié existe depuis environ dix ans, dans les secteurs du pétrole et des mines; elle aura dorénavant la responsabilité de veiller scrupuleusement à toutes les déclarations de paiement effectuées par les différentes sociétés forestières en activités au Congo, dans les caisses de l'Etat.

Depuis que le processus ITIE a démarré au Congo, il n'a fonctionné qu'avec des revenus issus du secteur pétrolier et minier. Le temps est arrivé qu'on intègre les forêts dans le processus ITIE. « Pour l'année 2016, nous allons intégrer les revenus du secteur forestier dans le processus ITIE », précise Séraphin Ndion, secrétaire permanent de l'ITIE Congo. Plus précisément, il sera question pour son comité exécutif, dans un premier temps, de contrôler auprès de ces exploitants forestiers tous les paiements et/ou les versements effectués au trésor public. Auprès des caisses de l'Etat, les services ITIE ont la responsabilité de recouper l'information, en contrôlant toutes les pièces financières qui attestent que l'Etat a encaissé les fonds venant de toutes les entreprises forestières. La démarche entreprise par l'ITIE intègre le cadre de la transparence. Elle consiste notamment à contrôler toute la traçabilité des fonds payés et encaissés en vue de se rassurer que l'argent issu de l'exploitation du bois rentre dans les caisses de l'Etat. L'atelier proprement dit, avait pour thème : « la mise en œuvre de l'ITIE au Congo : enjeux pour 2016 et place des points focaux ». Pour le président exécutif de l'ITIE Congo, Florent Michel Okoko, qui a dirigé les travaux, ces assises avaient pour objectif de préparer l'arrivée, dans deux semaines, de l'administrateur indépendant. Un cabinet international d'experts indépendants qui devra statuer sur la deuxième validation de ce processus, après la première obtenue avec succès il y a trois ans. Une validation qui a permis à l'ITIE Congo d'obtenir le statut de pays conforme. Pour l'année 2016, les enjeux sont nombreux. Il s'agit entre autres de la publication des rapports ITIE 2014, 2015 et 2016, jamais exécutés pour des raisons d'austérité du renforcement de la gouvernance du groupe multipartite.

Rappelons que le Congo a adhéré à l'ITIE en 2004. En 2008, il obtint le statut de pays candidat et obtint sa première validation en 2010 avec beaucoup de progrès. Il est déclaré pays conforme en 2013. Actuellement 149 pays dans le monde mettent en œuvre le processus ITIE.

Firmin Oyé

CLIMAT DES AFFAIRES

Environ 750 porteurs de projets attendus pour le concours du plan d'affaires

Le concours qui devra débiter fin mars 2016, vise à favoriser le développement des PME et la construction des chaînes de valeurs ; promouvoir les projets créateurs de croissance et d'emplois aux jeunes ; améliorer le climat des affaires au Congo en tenant compte des indicateurs de Doing Business... Le lancement de l'initiative a eu lieu le 29 janvier dernier à Brazzaville.

pouvoir transformer un talent, un savoir-faire et une passion en activité économique génératrice de richesses et d'emplois », a souligné le représentant de la Banque mondiale au Congo, Dji-



La ministre Adélaïde Mougani lançant les travaux accompagnée de son collègue Raphaël Mokoko

Le projet du concours du plan d'affaires a été conçu dans le cadre du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), grâce notamment au soutien financier du gouvernement congolais et de la Banque mondiale. Les chiffres de 750 entrepreneurs ou porteurs de projets sont à titre indicatif, a expliqué le coordonnateur du Pade, Joseph Mbossa. Il appartiendra au comité d'experts de définir les critères de recrutement et le nombre exact; puisque les sélectionnés vont bénéficier d'un plan de formation sur la gestion d'entreprises et l'élaboration d'un plan d'actions.

Les secteurs priorités sont ceux promus par le Pade notamment : « l'agriculture, l'agrobusiness, l'artisanat, le bois et la transformation du bois, le tourisme

et l'hôtellerie, les services et les mines », a expliqué Joseph Mbossa, ajoutant que ces secteurs hors-pétrole offrent des avantages comparatifs et évidents. L'axe central de la politique du développement entrepreneurial du gouvernement congolais, a rappelé la ministre des PME et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougani, « est de mobiliser les ressources nécessaires pour le financement des plans de formation et renforcement des capacités des porteurs de projets et de faciliter leur accès aux crédits... »

Dans ce sens, la Banque mondiale se dit disposée à accompagner son partenaire congolais. « L'attente des jeunes congolais est que leur soient accordés l'opportunité et un cadre propice pour

brilla Issa, indiquant qu'avec le prêt de 5 milliards de francs que son institution a accordé à l'Etat « les promoteurs de projets qui seront retenus par session, pourront bénéficier chacun d'une subvention d'au moins 50 millions ».

Par ailleurs, les promoteurs seront accompagnés dans l'élaboration de leurs plans d'affaires et d'un accompagnement de 15 à 18 mois par le Fonds à coût partagé. Mais « au-delà de ces deux mesures, ils pourront bénéficier d'une reconnaissance et d'un réseau de partenaires indispensables au développement de leurs entreprises », a rassuré le représentant de la Banque mondiale. Ajoutons que le concours du plan d'affaires 2016 est cogéré par les groupes EY et RICE.

Fiacre Kombo

AFFAIRES SOCIALES

Une nouvelle mission médicale prévue pour 2016

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, a annoncé récemment, au cours de la cérémonie d'échanges de vœux, l'organisation, cette année, de la 4e édition de la campagne de prise en charge des enfants porteurs de malformations congénitales ou acquises

Après les trois premières éditions organisées respectivement en 2012, 2013 et 2014, en partenariat avec la Fondation hollandaise « Sur un Pied d'égalité » à Dolisie, où de nombreux enfants ayant des malformations congénitales, surtout les pieds bots ont été opérés, le Congo entend renouveler cette politique. Sans donner plus de détails sur le lieu ou la date, Emilienne Raoul envisage de rééditer l'exploit des éditions précédentes où des cas de pieds bots très graves, dus peut-être aux injections de quinine dans le grand nerf de la cuisse ont été opérés. Les spécialistes avaient également vu des cas exceptionnels, comme celui de la perte des os due à d'anciennes infections et ayant entraîné la déformation complète des genoux de l'en-

fant qui avait du coup du mal à marcher.

Les grands défis à relever en 2016

Présentant, en effet, le reste de la feuille de route de la nouvelle année, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a annoncé la production du rapport d'évaluation du Plan national d'action sociale (PNAS). Il s'agit, a rappelé Emilienne Raoul, d'un axe important du Plan national de développement (PND) 2012-2016, adopté par le Parlement et promulgué par le président de la République. Il vise, entre autres, à renforcer et à valoriser les ressources humaines, à améliorer les capacités des groupes sociaux, y compris les plus vulnérables. « Le PNAS qui se décline en trois axes stratégiques : prestations des services d'action sociale en faveur des

groupes sociaux vulnérables ; transferts sociaux ; renforcement du cadre juridique et institutionnel, compte 68 résultats attendus qu'on devrait réaliser à travers 230 activités », a rappelé la ministre.

Rappelant la conjoncture financière internationale liée à la baisse du prix du baril de pétrole, elle a demandé aux cadres et agents du ministère à réfléchir aux formes innovantes de financement ainsi qu'à l'apport du secteur privé dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises. En dépit de ces difficultés conjoncturelles, le ministère des Affaires sociales entend poursuivre la réalisation du PNAS afin, dit-il, de donner espoir et dignité à tant de personnes qui vivent dans la précarité.

L'action sociale en direction des personnes âgées et des populations autochtones sera, quant à elle, poursuivie tel qu'indiqué

dans les plans sectoriels. « Nous espérons cette année produire le document de la stratégie nationale de prévention, de réduction des risques et de gestion des catastrophes. Nous soumettrons en premier lieu ce document pour amendement aux agences du système des Nations unies, puis aux experts nationaux et enfin aux membres du gouvernement directement ou indirectement impliqués dans la gestion des risques et des catastrophes », espère Emilienne Raoul. Elle s'est, par ailleurs, engagée à poursuivre la politique d'action sociale liée essentiellement aux transferts monétaires ou aux transferts en nature aux populations pauvres, en élargissant le nombre des bénéficiaires et des localités, à travers les projets de filet de sécurité alimentaire et le projet Lisungi. Pour ce faire, les cadres s'attelleront en ce début d'année à la production d'outils nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie d'inclusion productive des ménages bénéficiaires de la pauvreté. Ceci de manière durable en s'assurant de leur autonomie sociale et économique.

L'INTS accueillera sa deuxième promotion cette année

Après la première promotion de 60 apprenants de l'Institut national du travail social (INTS), le ministère envisage d'organiser cette année le 2e concours au titre de l'année académique 2016-2017. Afin de requalifier les travailleurs sociaux de terrain, l'INTS organisera des sessions de formation continue. « Toute la politique que mène le ministère des Affaires sociales a pour socle la solidarité : la solidarité entre les personnes, la solidarité entre les familles, la solidarité entre les communautés, la solidarité de l'Etat envers ses citoyens. Nous mettons en œuvre cette solidarité selon nos méthodes pour opérer un changement fondamental dans les approches portant sur la prévention, la protection, la promotion à l'autonomisation, la prise en charge des personnes vulnérables », a conclu Emilienne Raoul.

Parfait Wilfried Douniama

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les pigistes et stagiaires des médias d'Etat réclament leur quota d'intégration

Les membres du Collectif des pigistes, stagiaires et bénévoles (CPSB) du ministère de la Communication ont manifesté jeudi devant le ministère de la Fonction publique à Brazzaville. Ils manifestent, selon eux, contre le détournement de leur quota d'intégration dans la Fonction publique au profit « des personnes fictives ».

Selon le président du collectif, Achille M'Voto, cette catégorie sociale a réussi à obtenir en 2014 le quota de 257 places auprès du ministère de la Communication après une longue période de négociations et sacrifices. Plus de 50 des 257 stagiaires ont été intégrés l'an dernier, et la vague devrait se poursuivre cette année. « Nous avons manifesté aujourd'hui parce que la Fonction publique a refusé de prendre en compte notre liste au profit des dossiers fictifs », a dénoncé Achille M'Voto.

Créé en juin 2013, le Collectif des pigistes, stagiaires et bénévoles du ministère de la Communication et des médias a pour vocation de lutter en faveur de l'intégration de ses membres dans la Fonction publique. « Malheureusement, quand il y a recrutement tous les ministres qui se sont succédé à la tête de ce département, préfèrent placer leurs parents en lieu et place des pauvres pigistes et stagiaires qui peinent tous les jours sur le terrain », a regretté Achille. En plus, « C'est parfois des gens qui ne savent ni écrire un article de presse, ni tenir une caméra ou taper sur un clavier d'ordinateur », a lancé une manifestante en colère.

Aux dernières nouvelles, les responsables du mouvement sont en contact avec les autorités compétentes pour non seulement renouer le dialogue, mais également pour obtenir la libération de cinq de leurs membres qui seraient arrêtés jeudi matin par la police au moment où ils manifestaient devant la Fonction publique. « Notre position reste la même, c'est-à-dire l'intégration des 207 pigistes, stagiaires et bénévoles des médias d'Etat », a conclu le président du collectif.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL:

Des vacataires de l'ENMA et de l'ENI suspendent les cours

Réuni en assemblée générale le 30 janvier à Brazzaville, le Collectif des vacataires de l'Enseignement professionnel, a décidé de la suspension des cours et toute autre activité pédagogique à l'Ecole nationale moyenne d'administration (ENMA) et de l'Ecole normale des instituteurs (ENI). Cela jusqu'à la prise en charge des doléances de ces enseignants.

Cette catégorie d'enseignants prestataires reprochent, en effet, aux services du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, le mauvais montage des pièces administratives (emploi du temps, états d'heures supplémentaires, certificats de service faits). L'autre fait qui a fait déborder le vase est l'absence de diligence dans le traitement des états des sommes dues par les services du ministère de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public.

C'est ainsi que les enseignants vacataires de ces deux écoles publiques de formation ont décidé de « l'arrêt immédiat des cours et toute activité pédagogique (refus de correction des copies des évaluations du 1er trimestre) » et ont conditionné la reprise du travail par « le paiement intégral et sans conditions de tous les arriérés », indique le communiqué de presse.

Ils ont, par ailleurs, exigé le paiement trimestriel des heures supplémentaires sur la base d'une note de service ministérielle. Ceci conformément aux dispositions de l'article fixant les montants, les taux, les conditions d'attribution et d'entrée en vigueur des indemnités et primes spécifiques des enseignants du 22 mars 2016.

Rappelons que l'ENMA est une école de formation professionnelle des cadres moyens en matière d'administration, dans plusieurs filières. Il s'agit, entre autres, du journalisme, de la diplomatie, gestion scolaire, administration de travail, impôt, justice et douane. L'ENI est, quant à elle, un établissement de formation des maîtres. Elle délivre en deux ans de formation, un Certificat de fin de formation des Etudes des écoles normales. L'accès à ces deux écoles professionnelles est conditionné par l'admission au concours d'entrée, organisé par le ministère de tutelle.

Parfait Wilfried Douniama

TRIBUNE LIBRE

Direction Par Objectifs (DPO): un levier de la performance dans le secteur public marchand?

Dans le secteur public non marchand, la Gestion axée sur les résultats de développement (GARD) est destinée à améliorer la gestion et le pilotage de la performance des ministères et autres entités administratives de l'Etat. La Direction Par Objectifs (DPO) est sa version, appliquée au secteur public marchand. Née aux USA dans les entreprises privées durant les années 1950, et adaptée aux entreprises publiques par la suite, la DPO repose sur cinq principes essentiels: la maximisation du profit qui s'accompagne de la décentralisation des responsabilités et des décisions; la fixation des objectifs claires et hiérarchisés; l'élargissement de l'éventail de subordination et l'autonomie des unités; le contrôle et l'auto contrôle des unités par les résultats et un système d'incitation. Ces principes exigent la participation, l'intériorisation des objectifs de l'organisation par les agents qui les utilisent, le respect des engagements mutuels entre les parties, consignés dans un contrat et la compétition. Les organisations étrangères ont deux modalités essentielles pour les intégrer:

1) l'intégration par variété de coordination par laquelle, l'entreprise d'accueil adapte le modèle étranger à sa culture locale, en faisant émerger des nouveaux niveaux de stabilisation (états-majors), des nouveaux programmes et procédures et des budgets décentralisés. De 1983 à 2000, le Congo avait adopté la DOP sous la forme de la Planification à Dominance Opérationnelle (PDO) pour maîtriser la privatisation de la gestion des sept principales Entreprises Pilotes d'Etat (EPE), afin de réduire les effectifs pléthoriques du personnel et les chroniques déficits d'exploitation. L'Etat signait des contrats-plans avec ces EPE qui contribuaient à plus de 55% de la valeur ajoutée du secteur marchand public du pays, notamment la Société nationale d'électricité (SNE), l'Agence transcongolaise de communication (ATC), l'Office national des postes et télécommunications (ONPT), la Société congolaise de recherche et d'exploitation des hydrocarbures (Hydro-Congo), la Congolaise de raffinerie (Coraf), la Sucrière du Congo (SUCO), la Société nationale de distribution d'eau (SNDE). Ces contrats fixaient les objectifs quantitatifs et qualitatifs de développement des EPE et les moyens nécessaires pour les réaliser, en liaison avec ceux du plan national de développement, initié par le gouvernement. En contrepartie, l'Etat s'engageait à les financer. Ces objectifs principaux étaient décomposés en objectifs élémentaires et transmis jusqu'au plus bas niveau de la hiérarchie. Les cadres-conseils regroupés au sein de l'état-major, rattachés au Directeur président général, suivaient et contrôlaient les écarts entre les réalisations et les prévisions à travers des tableaux de bord de gestion. Dans la culture animiste des Bantous, fondée sur l'équité et l'esprit d'équipe, la rémunération de ces cadres était liée aux résultats sous forme de prime de productivité individuelle. Mais, l'Etat qui conservait sa totale liberté d'intervention, continua à imposer des objectifs contraignants aux EPE sans contrepartie équivalente. Seules trois EPE stratégiques (SNDE, SNE, CORAF) résistèrent et continuèrent à signer les contrats d'objectifs comme les autres entreprises d'Etat. Les quatre autres EPE furent privati-

sées comme SUCO qui devint SARIS, ou liquidées comme l'ATC, l'Hydro-Congo qui devint la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), et l'ONPT scindée en Poste (courrier), Banque Postale (Finance) et Congo Télécom (téléphone fixe);

2) l'intégration par variété de différenciation par laquelle l'entreprise qui accueille la DPO fait émerger des processus autonomes de coordination, contribuant à la diminution des coûts de coordination, liés à l'intermédiation et aux transactions internes comme en France et en Chine. En France, la DPO a été réinterprétée par le filtre de la culture judéo-chrétienne, à travers le concept de Direction participative par objectifs (DPPO) dans les années 1970. Les piliers de ce modèle sont: la concurrence et l'innovation; la décentralisation des objectifs, la participation des salariés et la rémunération au mérite. Des nouveaux outils de gestion ont émergé comme le contrôle de gestion sociale pour maîtriser les problèmes humains du management, des contrats d'objectifs entre l'Etat et les Entreprises d'Etat (EE), et les comptes de surplus de productivité, mesurant la production et la distribution de la performance globale de l'entreprise entre les différents partenaires de l'entreprise. Ces innovations continuent à améliorer significativement les performances des EE françaises.

Dans le cadre de la transition de l'économie socialiste vers l'économie socialiste des marchés, le gouvernement chinois, en cherchant à assainir l'environnement économique et à améliorer la motivation du personnel dans le secteur marchand public, décida d'adopter la DPO de 1980 à 1993. La DPO y prit la forme d'un système de responsabilité par exploitation forfaitaire, modèle de management « délégué », reposant sur un contrat d'objectifs dans lequel, l'EE s'engage à verser un bénéfice forfaitaire à l'Etat sous forme d'impôt, quelle que soit la nature du résultat d'exploitation qu'elle réalise. En contrepartie, l'Etat lui accorde plus d'autonomie dans la gestion. Les contrats de responsabilité d'exploitation précisant l'étendu des pouvoirs délégués aux collaborateurs, dans le cadre du système de sanctions-récompenses, s'appuient sur la doctrine confucéenne et taoïste de stabilité et de paix, favorisant une structure sociale clanique et centralisatrice dont les EE sont toujours héritières. L'Etat étant resté le propriétaire des actifs et le seul moteur de la vie de l'entreprise, les directeurs généraux visent des objectifs peu ambitieux pour être sûrs de les réaliser et obtenir les récompenses qui leurs sont associées, conduisant à la perte progressive de l'intérêt du système.

Ainsi, le transfert d'une technique de gestion entre les organisations et les pays de cultures différentes peut être une source d'innovations s'il rencontre un environnement culturellement favorable. La culture des résultats s'enracine difficilement dans le management public du Congo, alors qu'elle peut y être une source d'innovations, si la DPO devenait un levier de la performance.

Par: Emmanuel OKAMBA
Maître de Conférences HDR en
Sciences de développement

ÉGLISE CATHOLIQUE

Les travaux de la paroisse de Madibou achevés grâce au soutien du chef de l'État

La paroisse Saint-Paul de Madibou (8e arrondissement de Brazzaville) nouvellement construite a été inaugurée le 30 janvier en présence du président Denis Sassou N'Guesso et son épouse, au terme de travaux qui ont duré 26 ans. La célébration eucharistique, conduite à cette occasion par Mgr Anatole Milandou, coïncidait également avec le 52e anniversaire de la création de cette paroisse.

Selon l'archevêque de Brazzaville, c'est grâce à l'investissement personnel du chef de l'État congolais que la construction de cette église, débutée en 1990 est arrivée à son terme. Durant plus de 20 ans, les apports des paroissiens n'avaient pas suffi pour faire avancer les travaux au rythme souhaité.

C'est en 2012 que le président Denis Sassou N'Guesso arrivait dans l'enceinte de cette paroisse pour les obsèques de l'ancien président de la Cour constitutionnelle, Gérard Bitsindou, avait découvert « un immense et désespérant chantier ». Il prenait alors l'engagement de contribuer à son avancement, selon le témoignage de Mgr Anatole Milandou qui a avoué avoir joué le rôle d'interface entre les responsables de la paroisse et le chef de l'État.

Dans une homélie, prononcée au cours de la première messe d'action de grâce servie dans cet édifice tout à fait moderne, l'archevêque de Brazzaville a souligné que « construire une église



Le couple présidentiel suivant la messe

est une grâce, une bénédiction. Parce que par elle et avec elle on peut changer l'homme et son milieu ». Il a toutefois appelé toute

la communauté paroissiale à la mobilisation des fonds, en vue de l'achèvement complet des travaux.

Le prélat a, par ailleurs, invité les fidèles de l'Église catholique à cultiver l'unité, à être des acteurs de paix à la manière de Jésus Christ qui a dit : « je vous laisse

d'autres diocèses du Congo de semer, d'annoncer la paix et de l'entretenir; sinon, a-t-il prévenu, « ce sont nos propres enfants qui viendront détruire ce qui est construit ».

Alors qu'il clôturait la messe, Mgr Anatole Milandou a tenu expressément à rappeler que le président Denis Sassou N'Guesso n'est pas à sa première action en faveur de l'Église catholique. Il a illustré son propos en rappelant, entre autres, l'appui du président de la République à la réhabilitation de la Basilique Ste-Anne et la construction récente du siège de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale à Brazzaville.

Avant de quitter le lieu, le président Denis Sassou N'Guesso a consigné ses souhaits dans le livre d'or de la paroisse : « en ce cinquante-deuxième anniversaire de la paroisse St-Paul, a-t-il notamment écrit, que les cœurs s'ouvrent toujours pour affermir la paix et la concorde nationale, le tout au bénéfice de notre pays. Que le Seigneur soit toujours attentif à l'appel de notre histoire faite d'unité et d'humanisme ».

Thierry Nougou

VIE ASSOCIATIVE

Les AET du Congo invités à redoubler d'efforts pour atteindre pleinement les objectifs fixés

L'invite a été lancée aux membres de l'association des Anciens enfants de troupes (AET) du Congo, au cours du déjeuner du Nouvel An organisé au Mess des officiers de Brazzaville. L'occasion était tout indiquée pour cette association de faire la synthèse des activités du bureau exécutif national, période de 2014-2015 et de projeter l'avenir.

Dans son rapport synthèse, le secrétaire général de l'association des AET du Congo, le capitaine de vaisseau René Nganongo, a précisé que les instances de l'association des Anciens enfants de troupe du Congo (AET) ont été renouvelées lors de l'assemblée générale électorale de décembre 2013 pour un mandat de deux ans conformément aux textes recteurs de l'AET.

Il a en outre ajouté que l'orientation générale de l'action du bureau exécutif national de cette association a été traduite dans son programme d'activité 2014-2015 dont le niveau d'exécution fait l'objet de la présente synthèse. Il a passé en revue les activités réalisées. Il s'agit, entre autres, du fonctionnement ; des activités de cohésion ; des célébrations de la journée de l'AET ; du recouvrement des finances.

Le secrétaire général a tenu à noter d'emblée que l'année 2014 a été particulièrement perturbée à cause de l'organisation au Congo de l'exercice multinational de la CEEAC dénommé « Loango 2014 ». Car, cet exercice international

a mobilisé une grande partie des structures au sein desquelles évoluent beaucoup des AET. Au regard de ce qui précède, le bureau exécutif national, en accord avec les bureaux des promotions, a préservé l'essentiel des acquis de leurs diverses recommandations. « Il n'en demeure pas moins vrai qu'il

plus que, malgré quelques manquements, le fonctionnement de l'association se poursuit sans difficulté particulière. La réalité statutaire et l'honnêteté les obligent cependant à reconnaître que la persistance des facteurs exogènes ne leur permet pas de réaliser comme prévu initialement le programme dans son



Le président de l'association des AET du Congo saluant la sortie de l'étendard

nous faut redoubler d'efforts pour atteindre pleinement nos objectifs dans la fraternité, la solidarité et l'entraide », a conclu l'AET René Nganongo.

Répondant à la synthèse faite par le secrétaire général de l'association, le général Ambroise Mopenda, président du bureau exécutif national de l'association des AET, a manifesté sa joie face au tableau peint par le capitaine de vaisseau René Nganongo. Il est satisfait d'autant

intégralité.

Par ailleurs, le président de l'association des AET du Congo a, au nom de l'ensemble des membres, regretté de n'avoir pas organisé dans les délais statutaires, l'assemblée générale électorale devant renouveler les instances de cette association. Ce nouveau report, a-t-il précisé, s'explique par des contraintes exceptionnelles d'événements majeurs survenus au plan national.

Bruno Okokana

RELIGION

Les chrétiens du Congo se réjouissent des bienfaits de la prière

Le Conseil Supérieur des églises de réveil du Congo (Coserco) a clôturé, le 29 janvier à Brazzaville, les trois journées de prière portant sur le thème : « Le Congo dans la gloire de Dieu ».

Durant les trois journées, les chrétiens du Congo ont rendu grâce à Dieu de la paix garantie au pays. « Il n'est de secret pour personne que nous venons de passer des moments politiques difficiles. Les vieux démons de troubles étaient prêts à agir. Mais le maître des temps et des circonstances a arrêté les mauvaises intentions. La paix et la stabilité que nous savourons sont l'œuvre de Dieu », a indiqué le pasteur Germain Loubota, président du Coserco.

Bien avant ces moments de prière, les églises ont jeûné et prié pour les autorités du pays, l'économie nationale et la consolidation de la paix.

Les moments d'adoration, d'enseignements, de déclarations ainsi que de messages prophétiques ont marqué ces trois journées de retrouvailles chrétiennes. Les messages prophétiques par exemple ont consisté à stimuler les chrétiens congolais à prendre en main la destinée de leur pays.

Par rapport aux élections à venir, le président du Coserco répond : « Ce pays a été remis, à deux reprises, aux mains de Dieu par le président de la République. Mais nous ne cesserons de prier pour que nous délections la paix », a-t-il rappelé. Comme dans les temps bibliques, l'église dans une nation, peu importe laquelle, propage les valeurs divines.

Par ailleurs, le Temple Saint-Jean, un des groupes religieux catholiques dirigé par le berger Germain Ibara, procède à des exercices de prière hebdomadaire pour glorifier Dieu, qui a consolidé la paix et la stabilité des institutions.

Fortuné Ibara

Le Groupe Canal + lance EasyTV, le nouveau bouquet TNT

La cérémonie officielle du lancement d'EasyTV by Canal+ a eu lieu le 26 janvier à Pointe-Noire au cours d'une conférence de presse animée par Alix Lebrat Directrice générale de Telemuim Congo, Jean-Christophe Ramos, directeur des affaires Corporate pour Canal + Afrique et Philippe Mvouo, président du conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

Cette cérémonie s'est tenue en présence de Jean-Pierre Vidon, ambassadeur de France au Congo, Jean Luc Delvert, Consul général de France à Pointe-Noire et différentes personnalités invitées ont honoré de leur présence l'éclat de la cérémonie. EasyTV, produit du Groupe Canal+ est introduit pour la première fois en Afrique. Pointe-Noire, la ville économique du Congo a été choisie pour son lancement. C'est un produit que le groupe Canal+ veut accessible. Ainsi, tous les ingrédients du succès sont réunis pour que cette nouvelle offre de Télévision atteigne le plus grand nombre d'abonnés pour un ticket d'entrée accessible à la population qui pourra ainsi suivre les programmes en TNT (Télévision numérique terrestre) avec une qualité d'images garantie. Selon Jean-Christophe Ramos, l'un des artisans du démarrage des travaux de cette nouvelle offre, il est important pour Canal+ d'aller offrir un produit qui allie simplicité et proximité et de rappeler : C'est plus vital pour nous de suivre la modernité et les révolutions technologiques qui nous permettent d'apporter plus de confort à nos abonnés. On le fait sur les programmes, on le fait sur la taille de la parabole, on le fait sur les moyens de paiement. Il ya quelque temps, pour pouvoir avoir Canal+, il fallait payer 6 mois d'avance, maintenant on paie avec son téléphone mobile ou avec son prélèvement bancaire. Ce qui nous guide, c'est d'abord notre abonné, ses choix qui sont les plus importants pour lui et on progresse en apportant beaucoup plus de facilité » a-t-il dit. Le nouveau bouquet TNT EasyTV by Canal+ se compose de 30 chaînes disponibles en qualité numérique et facile à installer

Le tarif de lancement du décodeur et ses accessoires fournis s'élève à 15 000 FCFA. L'abonné profite donc des 30 chaînes offertes dont 5 locales. Le coût de l'abonnement mensuel est de 6 000 FCFA.

« La TNT est une démarche numérique qui permet d'aller dans ce sens. Notre démarche est africaine. Elle nous permet d'apporter beaucoup plus de simplicité. Il n'y a pas de grosses paraboles installées sur le toit. Avec un décodeur et une antenne UHF, on a le signal EasyTV. Canal + couvre 30 pays en Afrique avec le satellite. L'avantage de la TNT c'est que c'est une offre de proximité. On peut apporter beaucoup plus d'offres locales. Je suis particulièrement heureux que cela se passe à Pointe-Noire au Congo puisque notre démarche est panafricaine » a ajouté Jean Christophe Ramos.

L'offre TNT est une offre additionnelle qui permet à un plus grand nombre de gens d'avoir accès à la télévision avec un service d'abonnement mensuel peu cher « Avec cette offre, on a la possibi-

lité d'avoir un 2e écran à la maison en installant par exemple l'offre satellite de Canal+ dans la pièce principale avec ses chaînes Foot, cinéma, séries etc... et l'offre EasyTV pour les enfants qui peuvent suivre les 30 chaînes offertes dont 5 locales dans une autre pièce. Une offre locale qui peut évoluer à l'avenir selon les besoins et les demandes » a répondu Alix Lebrat. La diffusion d'EasyTV au Congo va profiter aussi aux chaînes locales et enrichir leur contenu.

Le lancement d'EasyTV by canal + est profitable aux chaînes locales qui vont entrer dans le monde de la concurrence que dicte le nouveau paysage audiovisuel mondial.

EasyTV impose une concurrence émulative dans le paysage audiovisuel africain

L'arrivée d'EasyTV réjouit aussi le Conseil supérieur de la Liberté de communication qui, pense que les chaînes locales ont beaucoup à apprendre de l'expérience de Canal+. Dans cette concurrence, du point de vue de son expérience, Canal+ devra servir et aider les petites sociétés qui viennent dans cette aventure. Je crois que le Congo ne pourra gagner que lorsque les sociétés nationales commenceront aussi à s'élever, à bondir. Grâce à Canal+ qui est une multinationale, nous espérons que l'environnement médiatique au Congo va véritablement connaître des beaux jours. Cette cérémonie de lancement est pleine d'espoir et va permettre certainement de voir l'environnement médiatique au Congo connaître de belles heures comme celles que nous propose Canal+ » a dit Philippe Mvouo, président du CSLC.

Le Bouquet TNT EasyTV by Canal+ est en vente dans la boutique du Grand Marché (entrée Saint Pierre en face de la boulangerie) et dans la boutique Foucks (Route de l'ex Cabane en face du Pynaret).

On peut se réabonner via le paiement mobile en disposant d'un compte mobile money via notre partenaire Airtel ou dans un point de recharge. EasyTV est une offre unique de 30 chaînes congolaises et internationales au prix accessible de 6 000 FCFA/mois et en qualité numérique. Proposé au tarif promotionnel de 15 000 FCFA, le kit est facile à installer directement à son antenne.

Ce bouquet est dédié à toutes les familles avec un large choix de thématiques : divertissement, information, séries, cinéma, sport, religion, jeunesse, musique et découverte. Le slogan d' EasyTV est EasyTV, Eza Easy, Eza facile !

Pour plus d'informations sur EasyTV, vous pouvez consulter son site internet www.easy.tv



JUSTICE INTERNATIONALE

Les pays Africains envisagent se retirer de la CPI

Une proposition en faveur du retrait des pays africains de la Cour pénale internationale, faite par le président kényan Uhuru Kenyatta, a été adoptée à la fin du sommet de l'UA, ce dimanche, à Addis-Abeba.

Sur ce, Uhuru Kenyatta a proposé à ses homologues du continent de préparer une feuille de route censée aboutir au désengagement des pays africains du Statut de Rome, par lequel la CPI a été instituée. « *La proposition kényane repose sur le sentiment que la Cour pénale internationale cible notamment les dirigeants africains* », a déclaré le nouveau président en exercice de l'UA, Idriss Déby Itno.

Signalons que la CPI a abandonné ses poursuites contre Uhuru Kenyatta et son vice-président William Ruto, qu'elle soupçonnait d'être les principaux instigateurs des violences consécutives aux élections générales de 2007, au Kenya. Ces violences avaient fait plus de mille morts et près de trois cent mille déplacés.

L'Ivoirien Laurent Gbagbo, 70 ans, est le premier ex-chef d'Etat à comparaître devant la CPI. À l'ouverture de son procès, le 28 janvier, à La Haye, il a plaidé non coupable des crimes contre l'humanité pour lesquels il est poursuivi.

Yvette Reine Nzaba

VATICAN

Le président Faure Gnassingbé s'est entretenu avec le pape François

Les cordiales relations entre le Vatican et la République togolaise ont été saluées pour l'occasion.

« Comprendre et défendre le peuple » : telle est la recommandation du pape François au président de la République togolaise. M. Faure Gnassingbé est arrivé à Rome jeudi et s'est rendu au Vatican pour un entretien protocolaire avec le Souverain pontife. M. Gnassingbé Eyadema est un « habitué » des allées du Vatican où il s'est rendu à plusieurs reprises depuis son accession à la magistrature suprême au Togo, en mai 2005. Lors de leur entretien (sur des sujets qui ne se dévoilent pas en principe), le pape et M. Eyadema ont fait le tour des questions saillantes de l'heure. Ils ont « *passé en revue quelques défis qui intéressent les pays de l'Afrique occidentale et sub-saharienne, soulignant la nécessité d'un engagement commun en faveur de la sécurité et la paix dans la région* », a indiqué un communiqué au Vatican.

Comme le veut le rituel pour les visites des chefs d'Etat, M. Eyadema a été reçu tout de suite après l'audience chez le pape par le cardinal Secrétaire d'Etat (premier ministre) Pietro Parolin accompagné de son ministre des Affaires étrangères, Mgr Paul Gallagher. Une occasion pour se louer des bonnes relations entre les deux Etats. Depuis le pape démissionnaire Benoît XVI une invitation à visiter le Togo traîne sur le bureau du Saint-Siège. Visiblement, le pape François n'a pas encore trouvé l'occasion d'y répondre concrètement.

Lucien Mpama

Malgré une mer froide, les arrivées de migrants se poursuivent, les morts aussi

Que ce soit par la Méditerranée vers l'Italie ou la Mer Egée vers la Grèce, les migrants bravent le grand froid : une trentaine de noyés jeudi.

Le bilan des services de secours est forcément provisoire : jeudi, ils annonçaient 24 noyés au large de l'île grecque de Samos, en mer Egée, et onze disparus. Parmi les morts, 10 enfants. Un rescapé qui a nagé jusqu'à la côte a indiqué aux garde-côtes grecs qu'ils étaient 45 à avoir pris place dans un fragile bateau en bois parti des côtes turques. L'objectif visé était la Grèce, destination prioritaire des migrants embarquant à partir des côtes turques. Tout comme pour l'Italie, pays de débarquement des migrants traversant par la Libye, c'est la mer qui représente l'obstacle numéro 1 en cette période de l'année où elle est souvent démontée. Avant le drame de jeudi, 45 autres migrants avaient péri en mer Egée mercredi. Depuis le début du mois de janvier, les organisations humanitaires ont compté 200 morts par noyade en mer Egée et en mer Méditerranée.

Les naufragés sont aussi bien des Africains que des Asiatiques fuyant, pour la plupart, des pays en guerre comme la Syrie, l'Irak ou l'Afghanistan ou une instabilité politique persistante comme en Erythrée ou au sud-Soudan. Au total, les arrivées par la Méditerranée en Europe se sont élevées à 46.240 depuis début janvier, dont 44.040 sont passés par la Grèce et 2.200 par l'Italie, selon le Haut-commissariat des réfugiés des Nations unies, HCR.

Lucien Mpama

DÉFENSE

La France veut renforcer la sécurité de ses données

Présent à l'ouverture du 8e Forum international de la cybersécurité (FIC), le 25 janvier à Lille, le secrétaire d'Etat en charge des anciens combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, a souligné l'importance de la sécurisation des données et de sa dimension européenne.

Le 8^e FIC était dédié aux acteurs publics et privés de la cybersécurité, avec pour objectif de favoriser l'échange de points de vue et d'expériences. Le thème était la sécurité des données et sa dimension européenne. Jean-Marc Todeschini a considéré le FIC de cette année comme un rendez-vous capital, marqué par le contexte de crise exceptionnelle que subit la France et par le renforcement de sa posture de défense.

« *A côté des réponses que nous devons apporter au défi du terrorisme, il nous faut aussi garantir le fonctionnement des institutions nationales, des réseaux de communications et d'informations gouvernementales, des opérateurs d'importance vitale et nos armées et forces de sécurité intérieure* », a déclaré Jean-Marc Todeschini.

Il a rappelé l'engagement de la France sur plusieurs théâtres d'opérations, le théâtre national, la bande sahélo-saharienne et au Levant. Après les attentats de janvier et de novembre 2015, le président français, François Hollande avait décidé de renforcer la sécurité nationale, au travers de ses capacités opérationnelles et d'un effort au profit des fonctions de cyber et Renseignement.

A côté des réponses qui doivent être apportées au défi du terrorisme, « *il nous faut aussi garantir le fonctionnement des institutions de la France et la vie*

de la Nation en renforçant la protection des infrastructures nationales, des réseaux de communication et d'information gouvernementales, des opérateurs d'importance vitale et de nos armées et forces de sécurité intérieure », a indiqué Jean-Marc Todeschini.

Pour lui, « *Internet est une source de richesses et de progrès considérables pour l'humanité, et permet également à des individus malfaisants de préparer des actes terroristes, de désinformer, de leurrer, de voler voire de détruire* ». La garantie de la souveraineté nationale dans l'espace numérique « *c'est d'abord se protéger contre les attaques informatiques, pour les détecter et en identifier les auteurs* », a-t-il ajouté. Mais aussi avoir la capacité d'exploiter les failles informatiques d'un ennemi, par la maîtrise de toutes les facettes du combat numérique.

Jean-Marc Todeschini a illustré ses propos par quelques exemples, notamment au Levant, en Afrique et au Maghreb, où « *les groupes armés terroristes que nous affrontons rivalisent de méthodes barbares* », investissant également l'espace numérique. C'est le cas de Daesh.

A cet égard, les actions Cyber sont en continuité avec les actions terroristes et servent les mêmes finalités, qui sont : « *démoraliser et terroriser, apparaître plus fort qu'on ne l'est en réalité, re-*

cruter à l'aide de campagnes de propagande mensongères mais sophistiquées, désorganiser en propageant de fausses rumeurs, amplifiées par les réseaux sociaux ».

Jean-Marc Todeschini cite un autre adversaire en matière de cyberdéfense : les mafias et leurs moyens comparables à ceux de certains Etats. Il relève aussi que la cyber n'est plus seulement un enjeu défensif, mais également un enjeu de lutte informatique offensive. Désormais le premier enjeu des forces armées françaises est l'intégration du combat numérique, et le combiner avec les autres formes de combat.

Jean-Marc Todeschini a aussi présenté les axes majeurs du ministère français de la Défense le recrutement de plus de 1500 personnes. « *Notre effort sur la formation et l'entraînement à la cyberdéfense, tout en poursuivant un plan de recrutement ambitieux qui trouve une traduction concrète dans la réactualisation de la Loi de programmation militaire avec un objectif de plus de 1500 personnes* », a-t-il dit.

-La création d'un pôle d'excellence cyber, permettant de faire travailler en partenariat, des grands groupes, des PME innovantes et des organismes de recherche et de formation en lien avec les établissements du ministère de la Défense actifs dans le domaine Cyber.

-La mise en place d'une réserve citoyenne cyber, portée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, la gendarmerie et l'état-major des armées, permettant de mobiliser 4000 personnes à terme, et 500 personnes en 2016.

Noël Ndong

POINT DE VUE

De la vertu des puissants

Les médias occidentaux ont fini par imposer une vision du monde dont il ne faut surtout pas s'écarter sous peine d'être classé « loser »

Il est arrivé plus d'une fois que devant son poste téléviseur on reste médusé par le propos soutenu par quelque fin spécialiste de l'Afrique, et qu'on ait envie de dire : mais que racontez-vous là ? C'est que, plus d'une fois, la conscience est violée par des stéréotypes véhiculés par des vecteurs sans recul, qui finissent par imposer l'idée que hors de ces préjugés, l'information n'est plus. L'Afrique, c'est le continent où les populations extrêmement pauvres vivent toujours avec moins de deux dollars par jour. Ses pays sont toujours dévastés par des guerres civiles et ses dirigeants toujours véreux.

Et on ne parle pas des maladies endémiques qui vous collent à la peau dès l'aéroport ; d'un recul absolument sans frein dans tous les paramètres du développement. Alors, pourrait-on demander, pourquoi continuer d'y aller ou même d'en parler ? Pour apporter de l'aide, voyons ! Une aide désintéressée, toujours orientée vers le bien altruiste, vers le souci de sauver des peuples en naufrage programmé. Si on devait suivre une telle ligne de conduite, devant les JT de toutes les télévisions occidentales ne s'étalerait plus qu'un alignement impeccable de belles réalisations dûes à la coopération bilatérale réussie : « *voyez, telle route, c'est nous !* »

Et naturellement un tel scénario renverrait le négatif aux nationaux, bien entendu. Tel éléphant blanc ? C'est parce que le grand puissant du coin a siphonné la caisse ! La baisse des ressources ? Que voulez-vous, c'est la conjoncture. Les guerres et conflits ? « *C'est eux-mêmes qui se détestent. Nous, on n'a apporté que les armes* ». D'ailleurs payées rubis sur l'ongle, oublie-t-on de préciser lorsqu'on est d'un pays fabricant et commerçant d'armes. Cela rappelle le cynisme de l'industrie américaine d'armes, qui s'évertue à rappeler qu'un

pistolet ne tue pas ; c'est l'homme qui le pointe qui tue. Soit.

Tel pays est dirigé par un régime liberticide ; l'homosexualité y est punie ! En somme, acceptez l'homosexualité et vous serez civilisés ; repoussez-la, et vous êtes irrémédiablement rangés dans la catégorie des féroces dictatures. C'est-à-dire des pays où même les croyants, par définition toujours conservateurs et opposés au progrès des peuples, ne participent qu'à l'obscurantisme général même quand ils gèrent des écoles ou des centres de santé, soulagent la misère de ceux que des politiques de coopération sans cap rejettent sur le bas-côté.

Alors tout le monde participe de l'hypocrisie de tout le monde ! Les citoyens eux-mêmes reprennent le langage de ceux qui les condamnent et présentent cela comme marque d'évolution et de civilisation. De démocratie même ! Combien des fois n'a-t-on entendu des Africains pérorer sur « les Africains » sans même donner l'impression de se rendre compte que les arriérés dont ils parlent c'est eux-mêmes ! Comme s'ils étaient, dans le jeu de miroirs posé par Franz Fanon (Cf. « *Peau noire, masque blanc* »), les parfaits inconscients qui singent les autres pour se chercher quelque promotion. Et, en règle générale, de tels Africains sont très lucides au loin, moins lorsqu'ils sont confrontés aux réalités qu'ils dépeignent à partir des émissions de télévision des autres et qu'ils daignent revenir au pays.

Puisant au répertoire des puissants, ils rabâchent des formules auxquelles ils donnent l'impression de croire dur comme fer et deviennent, peu à peu, incapables de se sortir du piège des idées des puissants, ou de les remettre en cause. Alors ils pérorent, pérorent et pérorent à longueur de journée, reprenant les mots à la sauce du moment : dictature, communautarisme, retard de croissance. Ils ont leurs modérés et leurs radicaux ; leurs progressistes et leurs conservateurs mais ils ne se reconnaissent dans aucune catégorie puisqu'ils sont, par essence, au-dessus de la mêlée.

Lucien Mpama



FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE : Airtel apporte le sourire aux Orphelins de Dolisie

C'est par un geste de sympathie envers les orphelins, que les employés de la société Airtel ont voulu marquer cette période de fin d'année.

A Dolisie, c'est l'orphelinat Saint Eustache qui avait été choisi. Après avoir reçu le chèque, le Père Paul DIAFOUKA, Directeur Délégué de l'orphelinat, a tenu à exprimer sa gratitude envers les employés Airtel pour ce geste de cœur.

La remise de ces dons était un instant de partage et de consolation afin de redonner espoir à tous ceux qui ont été visés par la perte d'un être cher.

Rappelons que les employés Airtel avec l'assistance de leur **Directeur Général, Gérard LOKOSSOU**, avaient organisé une collecte de plus de 6 000 000 FCFA pour faire des dons à plusieurs orphelinats de Brazzaville, Pointe Noire et Dolisie.

Ce sont au final, 7 orphelinats qui ont reçu une bouffée d'oxygène grâce aux différentes enveloppes allouées pour soutenir leurs activités, particulièrement en cette période festive.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SANTÉ

Les Premières dames d'Afrique approuvent un plan stratégique contre le VIH/Sida

La 16^{ème} assemblée générale ordinaire de l'Organisation des Premières dames d'Afrique pour la lutte contre le Sida (OPDAS) s'est achevée le 31 janvier à Addis-Abeba (Ethiopie) autour du thème ; « faire progresser un partenariat durable pour mettre fin au Sida pédiatrique et améliorer la santé sexuelle et reproductive des adolescents ».

A l'issue des travaux, les épouses des chefs d'Etat Africains se sont engagées à renforcer la campagne continentale, à augmenter à 50% la contribution par pays au budget de l'OPDAS. Des recommandations sur l'éventuel changement de nom de l'OPDAS, et sur le respect des dispositions prévues par les statuts de cette organisation ont été également adoptées.

Pour ce faire, les épouses des chefs d'Etat Africains préconisent l'augmentation stratégique des services de prévention et de traitement de la transmission du VIH mère-enfant, à faire le plaidoyer pour les soins complets des femmes enceintes et allaitantes, à réviser et renforcer des services diagnostiques de traitement pédiatrique.

Par ailleurs, les membres de l'OPDAS sous la présidence du Dr Nana Lordina Nahama, Première Dame du Ghana se sont félicitées de la diminution du nombre de nouvelles

infections au VIH sur le continent. Elles se sont engagées à apporter plus de contributions concrètes à la lutte contre

cette pandémie.

Cette assemblée générale de l'OPDAS a été une opportunité pour les participants de faire le point des activités menées dans leurs pays respectifs à mi-chemin du plan stratégique 2014-2018.

L'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso a été représentée par le secrétaire générale de la Fondation Congo-Assistance, Michel Mongo. L'on a noté aussi la présence des partenaires tels que, le directeur Exécutif de l'ONU/Sida, Michel Sidibé et le commissaire des affaires sociales de la Commission de l'Union Africaine, Mustapha Sidiki Kaloko. En plus de la lutte contre le sida, signalons que les premières dames d'Afrique ont inscrit depuis quelques années dans leur agenda, la lutte contre les cancers du col de l'utérus, du sein et de la prostate, sans oublier la lutte contre les mariages précoces qui portent atteinte aux droits humains des filles et des jeunes femmes, et qui sont contraires aux normes internationales.

Yvette Reine Nzaba



Une vue des participants



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION

CONCOURS DES MEILLEURS PROJETS D'ENTREPRENEURIAT

Appel à candidatures



Projets d'entrepreneuriat Social

Projets d'entrepreneuriat Economique

- Jeunes Congolais
- Jeunes porteurs de projets
- Jeunes de la diaspora

Agés de 18 à 35 ans

Retrait et dépôt des candidatures : **16 Janvier - 05 février 2016**

Proclamation des résultats : **12 février 2016**

Remise des prix : **13 février 2016**

Saisissez cette opportunité!

- Prix en numéraire de **3 à 5 millions FCFA**
- Bourse d'accompagnement et d'incubation au sein de la Fondation Perspectives d'Avenir d'une valeur de **5 à 10 millions FCFA**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS :
 Au 4^{ème} Etage Immeuble YOKA Bernard Rond-Point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Congo
 Tél: (+242) 222 81 20 20
 Email: info@perspectivesavenir.org / Facebook: fondationperspectivesavenir / www.perspectivesavenir.org



Technologies Mobiles

info@vmktech.com | www.vmktech.com

ANNONCE

La société VMK, évoluant dans la technologie du mobile au Congo, recherche pour son développement, les distributeurs exclusifs pour la commercialisation de ses produits sur le territoire congolais.

Ces distributeurs vont intervenir à Brazzaville, à Pointe-Noire, et dans les autres départements du Congo (Pool, Plateaux, Cuvette, Cuvette Ouest, Sangha, Likouala, Bouenza, Lékoumou, Niari et Kouilou).

Pour tous renseignements, appeler au 06 603 60 10 ou 01 0 23 23 23
 Ou adressez-vous à nos bureaux sis: 2^e étage immeuble Monte Cristo, Mpila Pointe Hollandaise (au-dessus de la boutique ZARA).

La date limite des dépôts des candidatures est fixée au 15 février 2016.

La société VMK sera heureuse de vous compter parmi ses partenaires.

AFRIQUE

L'UA n'enverra pas de troupes au Burundi

Au sommet de l'Union africaine qui s'est achevé dimanche, les chefs d'Etat ont choisi de privilégier la discussion avec les autorités burundaises et de surseoir à l'envoi d'une « mission de stabilisation » de 5.000 hommes.

Cette force devait permettre d'enrayer le cycle des violences au Burundi faisant craindre des massacres à grande échelle, voire un génocide, comme il en a été le cas entre 1993 et 2006. « L'Union africaine n'a jamais eu l'intention d'envoyer des soldats au Burundi sans le consentement de ce pays », a précisé Ibrahima Fall, le représentant de l'organisation continentale dans la région des Grands Lacs.

Les autorités burundaises ont depuis plusieurs mois déclaré qu'elles allaient considérer l'envoi de soldats de l'UA dans leur territoire comme une agression du pays. Les troupes de l'Union africaine devaient assurer la protection des civils, selon l'organisation panafricaine. Soucieux pour certains de ne pas créer un précédent, les chefs d'Etat sont convenus de dépêcher une délégation de très haut niveau dès ce lundi pour en discuter avec le gouvernement burundais.

« Nous nous réunissons trop souvent, nous parlons toujours trop, nous écrivons toujours beaucoup, mais nous n'agissons pas assez et parfois pas du tout. La montée du terrorisme dans le monde et particulièrement en Afrique impose que nous unissions nos forces. La solidarité face à ce phénomène ne doit pas se résumer à des mots », a déclaré Idriss Déby Itno qui occupe désormais la présidence tournante de l'Union africaine pendant un an. Il succède au zimbabwéen Robert Mugabe.

Outre le dossier burundais qui préoccupe les Etats membres de l'Union, l'ordre du jour du sommet de l'UA a concerné également le dossier libyen, la situation sécuritaire au Nigéria et au Sahel, le Soudan du Sud et l'impasse actuelle dans l'application de l'accord de paix destiné à mettre fin à la guerre civile et le processus électoral en cours en Centrafrique.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

De nouvelles accusations d'abus sexuels éclaboussent à nouveau des forces de l'ordre

Des soldats ou policiers de cinq pays (Bangladesh, Maroc, RDC, Niger, Sénégal) sont accusés d'avoir commis des abus sexuels sur des mineurs dans le cadre de la Mission des Nations unies en République centrafricaine (Minusca), a révélé le 30 janvier, un haut responsable de l'ONU.

Le secrétaire général adjoint chargé de la logistique des missions, Anthony Banbury qui a fait valoir une « volonté de transparence », a expliqué que ce serait bientôt la règle pour toutes les accusations de ce genre.

Anthony Banbury a également détaillé devant la presse cinq affaires parmi les plus récentes impliquant dix membres de la Minusca : deux soldats du Bangladesh, un soldat de RDC, un soldat marocain, quatre soldats nigériens et deux policiers sénégalais. Ces derniers sont ac-

cusés d'avoir abusé en tout six victimes, toutes mineures, parfois en échange d'argent, entre janvier 2014 et décembre 2015. Au total, l'ONU a recensé, l'an dernier, 22 cas d'accusations d'abus sexuels portées contre ses Casques bleus en République centrafricaine (RCA), sur un total de 69 pour l'ensemble de ses 16 missions dans le monde.

Cette conférence de presse a coïncidé avec l'annonce faite à Genève par l'ONU d'un autre scandale d'abus sexuels présumés sur des enfants et adolescents commis par des soldats étrangers, notamment géorgiens, en mission en Centrafrique, mais ne relevant pas de l'ONU.

Une équipe de l'ONU en Centrafrique a interrogé plusieurs enfants et adolescentes ayant déclaré avoir été abusés sexuel-

lement ou exploités par des soldats participant à une mission européenne (Eufor-RCA) ou à la mission française Sangaris.

Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies doit publier le mois prochain un rapport dans lequel les pays seront nommés. Un site Internet permettra, autant que possible, de suivre l'évolution des enquêtes et les sanctions éventuelles contre les Casques bleus reconnus coupables. Il reviendra aux pays contributeurs de troupes de mener ces enquêtes et de gérer leurs éventuelles suites judiciaires.

C'est la première fois que l'ONU nomme publiquement et de sa propre initiative les pays dont sont originaires des responsables d'abus sexuels ou d'exploitation sexuelle parmi ses missions de maintien de la paix.

Y.R.Nz.

SOLIDARITÉ

L'association International, Languages Teachers Group fait don de bacs à ordures à l'école CETM 12 août

Lutter contre l'insalubrité en milieu scolaire, afin de permettre aux enfants de travailler dans des conditions requises, fait partie des activités inscrites dans le cahier des charges de l'association International, Languages Teachers Group (ILTG). Le 27 janvier dernier, cette association, connue dans le renforcement des capacités, a posé un acte probant en remettant des bacs à ordures à la direction de l'école CETM 12 août, situé dans le premier arrondissement Lumumba. La remise de ces bacs à ordures a été faite par Bénarez Moussayandi, coordonateur de l'ILTG, en présence de Baby Catherine, directrice de ladite association.



AVIS DE VENTE DE VOITURE

L'Ambassade de Russie au Congo porte à la connaissance du public qu'elle vend le véhicule Mercedes Benz S 350, production de l'année 2006, sedan, de couleur noir, salon en cuire, essence
Parcours - 6837 Km
Sur tous les questions contactez le numéro de téléphone -05-656-89-14



CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MOUANDA-TSIMBA Nathiva
Née le 23 mars 1988 à Loaka Kouilou. Je compte m'appeler désormais BERACA TATI Jémima Gabrielle : née le 28 mars 1988 à Pointe-Noire, fille de (feu) TATI POATI Antoine et de BOUANGA Christine.
Que toute personne qui a intérêt peut faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Les impliqués

Éditeur



Voltaire Brice ETOU OBAMI

Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice

Cas d'un contrat de partage de production (CPP)

Les impliqués
Éditeur

La comptabilisation et l'audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice font appel à une bonne maîtrise de l'amont pétrolier. Les étapes conduisant à la production du pétrole et du gaz sont diverses, complexes et coûteuses. Diverses car, de la géologie à l'étude des gisements, la mise à jour des hydrocarbures font intervenir des nombreuses spécialités et normes de comptabilisation. Complexes, comme en témoigne le développement du métier d'architecte pétrolier qui coordonne l'ensemble des opérations. Coûteuses par le fait que les investissements en exploration et en production représentent plus de la moitié des investissements du secteur pétrole et gaz. De plus, le cadre contractuel de l'amont pétrolier fait jouer plusieurs acteurs et plusieurs contrats (contrat de concession, contrat de partage de production, contrat d'association...). Se pose aussi le problème du plan comptable à utiliser :

- Normes internationales : PCG, UK GAAP, US GAAP, FAS, IAS
- Normes locales : OHADA

Cet ouvrage fournit un panorama complet des normes comptables et des approches d'audit. L'ouvrage conclut sur le risque inhérent qui influe sur l'approche d'audit des sociétés non opératrices en proposant une démarche plus aisée. Il est destiné à un public concerné par les différents aspects de la comptabilité et de l'audit dans l'amont pétrolier.

978-2-343-07422-1 • 96 Pages • 12 €

Contact Presse : diffusion@lesimpliques.fr

Brice-Voltaire ETOU-OBAMI, 42 ans, marié et père de 5 enfants. Expert-comptable agréé CEMAC EC N° 389 et Commissaire aux Comptes ; Associé Gérant du Cabinet d'Audit et Conseil en Gestion (CACOGES). Son expertise développée dans le secteur pétrolier et des mines fait de lui aujourd'hui un acteur à la notoriété établie dans l'audit et le conseil au service de l'industrie pétrolière et minière dans la sous-région de l'Afrique Centrale.

Bon de commande

A retourner à l'Harmattan Distribution
7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) du livre :

Comptabilisation et audit des coûts pétroliers

Au prix unitaire de 12 € + 3.50 € de frais de port,
+ 1 € de frais de port par ouvrage supplémentaire
soit un total de.....€

NOM :

ADRESSE :

Ci-joint un chèque de €

Pour l'étranger, vos règlements sont à effectuer :

- en euros sur chèques domiciliés sur banque française
 - par virement en euros sur notre CCP 2362544N020 Paris
- A noter : Règlements à l'ordre de L'Harmattan**

Les impliqués

Éditeur



Commandes

Comptoir Harmattan :

5-7, rue de l'École-polytechnique - 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 79 20 / Fax : 01 43 25 82 03

Site web :

<http://www.lesimpliques.fr/>
<http://www.harmattan.fr/>
sur Amazon, Décitre, etc.

En librairie :

- Tous nos ouvrages sont disponibles à l'Espace Harmattan.
- Vous pouvez commander cet ouvrage dans toutes les librairies de France : l'ouvrage est référencé à la BNF (numéro ISBN) et visible sur les bases de données professionnelles des libraires en France (Dilicom, Electre)

Les Impliqués Éditeur • 21 bis rue des écoles • 75005 Paris • Tél.: +33 (0)1 43 29 49 42

Pour toutes informations, merci de nous contacter aux adresses suivantes :

BUREAU CACOGES :

Immeuble ARC 9e étage : Tél. / 06 989 06 06
Salle de formation CACOGES :
en face de l'hôpital militaire Pierre Mobengo :
Tél. 06 686 30 92

BRAZZAVILLE :

* Librairie Les Dépêches de Brazzaville
84, Bld Denis-Sassou-Nguesso à Mpila
En face de l'arrêt Congo-Pharmacie
Librairie Harmattan du Congo

POINTE-NOIRE

Librairie Paillet : en face de la Tour Mayombe
Presse congolaise en face de la Mairie centrale

Une Ecole Internat pour votre Enfant en Suisse**(Ecole Fondée en 1964)**

- Ecole primaire et collège à plein temps
- Prise en charge complète et individualisée + remise à niveau
- Classes renforcées en (Maths, Français et langues étrangères : Anglais + Allemand dès l'école primaire.
- De nombreuses activités sportives et culturelles pendant l'année scolaire
- Un encadrement familial, structuré et stable.
- RENTREE : SEPTEMBRE - OCTOBRE 2016 *

Votre contact à l'école par les inscriptions :
Monsieur Yann Wegmuller
Tél : 0041 79 3938767
www.chantemerle.ch

Adresse postale : Ecole Privée Chantemerle
Chemin de Chantemerle

*Rentrée à tout moment de l'année pour les élèves qui suivent un programme Français.

NÉCROLOGIE

Maître Yombhy Norbert informe amis et connaissances du décès de sa mère survenu le 27 janvier 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 142, rue, Loukolela à Talangai-Brazzaville. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

AVIS DE RECHERCHE

Je m'appelle ... Jésus Grace Beuteve ; cela fait 25 ans depuis que je suis né sans faire la réelle connaissance de mon père biologique, sauf une brève rencontre à mes 4 ans qui avait suscité en moi plusieurs espoirs. Mais, un malheur est vite arrivé : la mort de ma mère la feuve MAKAYA Angélique. Alors que je n'avais que 5 ans d'âge. Par là, j'ai perdu toutes traces de mon père qui s'appellerait Jean Bedel BOUEKASSA et a travaillé à HYDRO-CONGO (Brazzaville lieu de la rencontre avec Maman, puis Pointe-Noire là où je lui ai vu pour la dernière fois à 4 ans). Je demande donc à quiconque reconnaîtrait ce dernier de lui faire part du cri d'un enfant à la recherche de la chaleur paternelle. Merci dans l'espoir de faire la rencontre de mon géniteur. Contacts: 06 646 58 44 / 05 553 86 60 (S/C Mr. Fortuné)



Madame Mombongo Da Costa Lidie Mamy informe parents, amis et connaissances la mort de sa grande-mère Badzokela Lucie «Santa Lucia», décès survenu le 28 janvier 2016 à Brazzaville. Le deuil se tient à son domicile sis n° 128, rue, Lague à Mougali-Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

Le 3 février 2015, la veuve BITSINDOU Anne née KOUYOULAMA, sénatrice de la république, femme de cœur et de passion, entrain dans la paix du Seigneur.

Un an après, tous ceux qui l'ont aimé et accompagné tout au long de sa vie, se souviennent et lui rendent un hommage appuyé.

Une messe d'action de grâce sera célébrée le dimanche 7 février 2016 à 10H sise rue Bakoukoyas n° 05 à la résidence de l'illustre disparue.



La veuve Massa Ongoundou née Bouanobine Lekomba Echa Carrelle Agent de la banque Postale en service à l'agence de Koulounda informe aux parents amis et connaissances, son Directeur et tout le personnel de la Banque Postale le décès de son mari Massa Ongoundou Ferreol agent de ARTF et DGMRFE survenu le mardi, 26 janvier 2016 à Rabat au Maroc. La veillée a lieu au 101 de la rue Benin à Talangai (Réf: arrêt Louami)

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

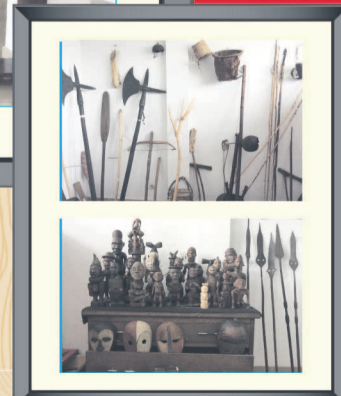
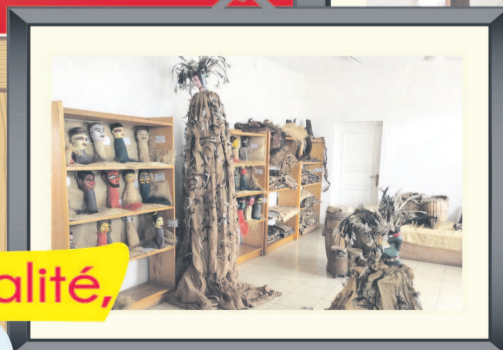
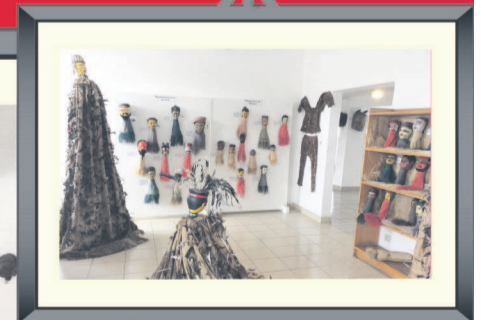
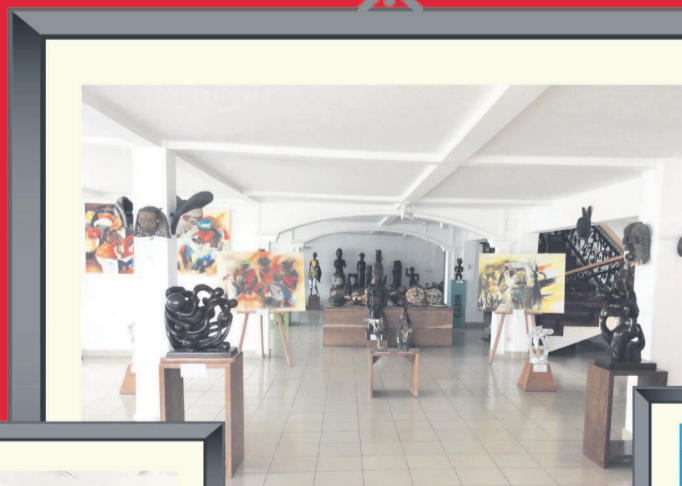
Musée du Bassin du Congo

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUES



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

AFRIQUE / PAIX ET SÉCURITÉ

Les Communautés Economiques Régionales appelées à jouer un rôle crucial

En marge du XXVIème Sommet de l'Union Africaine qui vient de se tenir à Addis-Abeba en Ethiopie, le Secrétaire général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi a co-présidé, avec le Secrétaire Général Adjoint de l'ONU et Conseiller Spécial pour l'Afrique, Maged Abdelaziz, une séance de travail des Communautés Economiques Régionales Africaines.

Dans son allocution, Ahmad Allam-Mi a rappelé le rôle décisif que doivent jouer des Communautés Economiques Régionales dans la mise en œuvre des dispositions relatives à la paix et la sécurité, contenues dans les architectures continentale et mondiale, avec l'appui de l'ONU, des Partenaires techniques, financiers et privés ainsi que la société civile.

« Il nous revient donc de réfléchir sur les voies et moyens susceptibles de renforcer et d'améliorer le soutien de l'ONU à la concrétisation de l'Agenda 2063, en harmonie avec l'Agenda 2030 de l'ONU qui a intégré dans son corpus, un bon nombre des aspirations africaines », a déclaré le secrétaire général de la CEEAC. « Le Bureau du Secrétaire Général Adjoint, Conseiller Spécial pour l'Afrique devra continuer à jouer son rôle de plaidoyer en vue d'une mobilisation de la Communauté internationale à la réalisation de la vision de transformation de l'Afrique. D'autre part l'Union Africaine devra jouer son rôle de sensibilisation et de vulgarisation de cet Agenda en apportant une assistance aux CER qui éprouvent des difficultés dans sa mise en œuvre », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il estime que la réalisation des projets et programmes prioritaires de l'Agenda 2063 et de son premier Plan Décennal de mise en œuvre nécessite d'importants moyens financiers, techniques et logistiques que ne disposent pas toujours les CER, malgré les efforts consentis.

Yvette Reine Nzaba

OBSÈQUES DE MARIE MISAMU

La délégation du Congo-Brazzaville a rendu un dernier hommage à l'artiste

Conduite par Ludovic Miyouna, directeur du cabinet du ministre de la Culture et des arts, la délégation congolaise a marqué sa présence aux obsèques de l'artiste Marie Misamu, malgré les quelques flottements constatés.

La grande bousculade qui est survenue lors de la cérémonie des obsèques de Marie Misamu, n'a pas permis à la délégation congolaise de prononcer un quelconque discours, si ce n'est le dépôt d'une gerbe de fleurs, tour à tour par la Conseillère à la communication et aux relations publiques Claudia Sassou N'Gusso, le commissaire général du Fespam Gervais Hugues Ondaye et le président de l'Union des musiciens congolais (UMC) Bernard Bouka. Ils ont également notifié leurs impressions dans le livre d'or.

« Marie Misamu, l'Afrique tout entière retiendra de ton passage sur cette terre de nos ancêtres une grande artiste qui aura inscrit en lettre d'or son empreinte par une expression vocale hors pair. Le Fespam par ma plume te rend hommage. Adieu Marie, adieu Marie, adieu et que le Seigneur que tu as tant servi te réserve une place de choix à côté de lui », a écrit Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam.

Le président de l'UMC Bernard Bouka, a lui aussi laissé ses écrits sur le livre d'or. « Marie Misamu, l'ensemble des musiciens du Congo sont venus manifester leur hom-



Photo de famille

mage pour la solidarité avec la Socoda, l'Amcc et l'Umuc afin de te rendre un dernier hommage pour ta contribution dans la musique congolaise et africaine ».

Rappelons que cette bousculade a conduit les autorités policières de Kinshasa à lever précipitamment la dépouille de Marie Misamu pour la conduire à sa dernière demeure, au Nécropole entre Terre et Ciel.

Représentant l'Etat congolais, le directeur du cabinet du ministre de la Culture et des arts a reconnu à quelques heures de son retour à Brazzaville, que la musique dite chrétienne a perdu un être cher. « Marie Misamu appartenait à l'universelle par son art. Le Congo-Brazzaville et le Congo -Kinshasa sont deux pays liés par l'histoire, la culture et la population. Evidemment cette disparition, nous a fait

beaucoup du mal. Maintenant il faut vivre et garder courage, tout en prêtant attention aux autres artistes qui sont restés. Les artistes de la RDC qui viendront à Brazzaville pour un concert d'action de grâce à Marie Misamu, seront les bienvenus ».

Répondant aux critiques souvent formulées par les artistes de la musique dite chrétienne à l'endroit du ministère de la Culture et des arts, sur son manque d'attention à cette musique, Ludovic Miyouna a affirmé que le ministère de la Culture et des arts assiste tous les artistes qui viennent les voir, et qui ont besoin d'un accompagnement administratif. Quant aux demandes d'aide, il est extrêmement difficile pour un ministère d'apporter une aide sociale à tous les artistes du pays, a-t-il précisé.

Bruno Okokana

FESPAM

Une fresque rend hommage aux Bantous de la capitale

On verra désormais dans la cour du siège du Festival panafricain de la musique (Fespam), une fresque murale de l'orchestre Les Bantous de la capitale réalisée par l'artiste peintre Ernesto Novo. Cette œuvre a été réceptionnée le 30 Janvier par Hugues Gervais Ondaye, commissaire général du Fespam.

La fresque représente une vieille pochette datant de 1967 de l'album Rouges Noirs des Bantous de la capitale. Pour Ernesto Novo cette œuvre est un devoir de mémoire car l'orchestre a marqué une époque musicale du Congo. « J'ai fait une statuette qui a été reprise d'un de leur album et je sais que le groupe a beaucoup bougé. Nombreux ne sont plus vivants mais c'est un hommage par la peinture et c'est une œuvre qui va rester longtemps. On ne peut pas séparer la musique et la peinture car c'est la culture et un moyen d'expression ». Pour le commissaire général du Fespam, la peinture a



Les membres des Bantous de la capitale devant la fresque murale

sa place au sein du Fespam, dans son aspect de marché de la musique avec le Musaf qui intègre tous les arts. « La

musique est l'art le plus populaire et transversal qui doit fédérer tous les autres arts. Elle se décline par la chanson, la danse, les écrits, mais aussi par la peinture. Celle-ci est donc le prolongement de la musique et cette conjugaison donne une autre source de vie ou une continuité à la vie de la musique au quotidien ».

Dieudonné Loussakou et Nganga Edo respectivement président et cofondateur des Bantous de la capitale émus, ont exprimé leur reconnaissance pour le geste traduit à travers cette œuvre picturale qui contribue à immortaliser cet orchestre. Ernesto Novo, d'origine vietnamienne, est un artiste pluridisciplinaire ; il développe un travail bien mixé.

Hermione Désirée Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Africains en Europe



Ses coéquipiers peuvent féliciter le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang, auteur de ses 19^e et 20^e buts de la saison (droits réservés)

Allemagne, 19^e journée

Muet depuis deux matchs, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang inscrit un doublé et offre la victoire au Borussia Dortmund face à Ingolstadt (2-0). Deux buts qui lui permettent également de conserver sa place de meilleur buteur (20 buts contre 19 pour le Munichois Lewandowski).

En marquant le 3^e but du Hertha Berlin à la 71^e, l'Ivoirien Salomon Kalou pensait probablement sceller la victoire de son équipe sur le terrain du Werder de Brême. Mais les locaux arrachent finalement le nul 3-3. Le champion d'Afrique totalise 10 buts cette saison.

Fils de l'ancien international sénégalais Souleymane Sané, Leroy Sané double la mise pour Schalke sur le terrain de Darmstadt (2-0). Le jeune milieu offensif, devenu international allemand en novembre dernier, est très sollicité (le Barça, Manchester City et le Real sont sur les rangs).

Angleterre, 4^e tour de la Cup

Le Sénégalais Souleymane Doukara et le Malien Toumani Diagouraga marquent les deux buts de la victoire de Leeds à Bolton (2-1). Vingtème de League One (3^e division), Shrewsbury éliminé Sheffield Wednesday 3-2 avec un but de

l'Ivoirien Jean-Louis Akpa Akpro. Le frère aîné de l'international ivoirien Jean-Daniel Akpa Akpro a marqué un second but à la 87^e, annulé par l'arbitre.

En déplacement à Nottingham Forest, Watford est tiré d'un mauvais pas par son buteur vedette, Odilon Ighalo, qui trouve la faille à la 89^e. Wilfried Zaha, international anglais natif d'Abidjan, offre la qualification à Crystal Palace face à Stoke City (1-0).

Triplé de Chuba Akpom pour Hull City à Bury (3-1). L'international Espoirs anglais, également sélectionnable par le Nigeria, est prêté par Arsenal son club formateur. Le Nigérian Kenechi Iheanacho terrasse à lui seul Aston Villa avec un triplé et une passe décisive. Manchester City bat les Villans 4-1.

L'Ivoirien Arouna Koné ouvre le score à la 2^e minute pour Everton, qui se qualifie sans encombre sur le terrain de Carlisle United (3-0). Le Burkinabé Bertrand Traoré clôt le score pour Chelsea, large vainqueur de Milton Keynes (5-1).

Allemagne, 23^e journée, 3^e division

Remplaçant, Francky Sembolo est entré à la 83^e minute lors du match nul d'Osnabrück sur le terrain de l'Hansa Rostock (0-0). Hallescher se déplacera à Wiesba-

den dimanche après-midi.

Angleterre, 29^e journée, 4^e division

Remplaçant, John-Christopher Ayina est entré à la 85^e lors du succès de Newport à Morecambe (2-1). Le score était déjà acquis.

Sans Offrande Zanzala, forfait de dernière minute en raison d'une blessure au bras, Stevenage chute à York City, la lanterne rouge (1-2). La rencontre entre Dagenham et Carlisle a été reportée en raison de la participation de ces derniers au 4^e tour de la Cup. Repos forcé pour les Daggers et Clevid Dikamona. Stevenage est 19^e avec 28 points, devant Newport, 20^e, 27 points et un match en retard, et Dagenham, 23^e avec 20 points et 2 matchs en retard à rejouer.

Belgique, 24^e journée, 1^{re} division

Match de fou à Charleroi où le Sporting bat Malines 3-2 après avoir été mené 2 à 0. Titulaire, Francis N'Ganga a d'abord bien débuté avant d'être sanctionné d'un penalty à la 24^e qui amène le 2^e but de son équipe. Auteur d'une frappe sur le montant à la 71^e, il n'a jamais baissé les bras.

Sans Marvin Baudry, suspendu après son carton rouge de la 23^e journée, Zulte-Waregem l'emporte

2-1 à Westerlo.

Avant la réception de Mouscron à Ostende, pour laquelle Yannick Loemba n'est pas convoqué, Zulte-Waregem est 5^e avec 37 points, tandis que le Sporting Charleroi est 8^e avec 35 points. Rappelons que seuls les 6 premiers participent aux play-offs 1 (qualificatifs pour la Ligue des champions et la Ligue Europa).

Belgique, 22^e journée, 2^e division

Sans Maël Lépicier, resté sur le banc, Roulers s'effondre à domicile face à un mal classé, l'Excelsior Virton (0-3). Un revers qui n'empêche pas Roulers de conserver sa 5^e place avec 38 points. Mais l'équipe de la province de Flandre-Occidentale reste sous la menace de l'Union Saint-Gilloise de Jordan Massengo, qui affronte Seraing ce dimanche et comptera encore deux matchs en retard à l'issue du match.

Allemagne, 23^e journée, 3^e division

Sans Pitchou Mouaya, Hallescher s'incline à Wehen Wiesbaden (0-1). Hallescher est 11^e avec 29 points.

Belgique, 23^e journée, 2^e division

Titulaire, Jordan Massengo a été

FOOTBALL

Le week-end des Africains en Europe

remplacé à la 60e minute lors du match perdu par l'Union-Saint-Gilloise face à Seraing (1-2). Lors de sa sortie, le score était d'un but à zéro pour les visiteurs. Avec 35 points, l'Union est 8^e, mais compte 3 matchs en retard.

Finlande

1^{re} journée de la phase de groupes, Coupe de la Ligue

Promu en 1^{re} division, le PS Kemi de David Bitsindou ne rate pas son entrée en matière : les Kings battent Ilves, 8^e du dernier championnat, sur le score de 3-1. Le Franco-Congolais était titulaire en défense centrale et a joué toute la rencontre.



En dépit d'un penalty concédé, Francis N'Ganga a livré un match accrocheur face à Malines (droits réservés)



David Bitsindou et les Kings du PS Kemi ont débuté leur saison par une victoire en Coupe de la Ligue (droits réservés)



Premier but de la saison pour Sylvester Ganvoula, qui réveille Elazigspor à Giresunspor (droits réservés)

(1-0), sans Senna Miangué.

Turquie, match en retard de la 20^e journée, 2^e division

Premier but de la saison pour Sylvester Ganvoula, qui réduit le score pour Elazigspor, alors mené 0-2 sur le terrain de Giresunspor (2-2). Parti de la ligne médiane, l'international congolais est servi sur le côté gauche, résiste à la charge de son vis-à-vis, entre dans la surface et vient battre le gardien adverse d'un plat du pied droit depuis la ligne des 6 mètres.

France, 23^e journée

Seul Prince Oniangue a débuté sur le terrain synthétique de Lorient, Thievy Bifouma s'installant sur le banc pour sa première sortie avec Reims. Lancé à la 53^e, il n'a pu inverser le cours du match, perdu 0-2 par sa nouvelle équipe, mais a fait bonne impression malgré un nombre élevé de pertes de balles (11 sur 19 ballons touchés). Avant d'être remplacé à la 66^e, Prince Oniangue n'a pas pesé avec 27 ballons (7 duels gagnés pour 7 perdus et 73% de passes réussies). Malgré l'absence d'Andreu, touché à la cuisse, Arnold Bouka Moutou n'était pas titulaire lors du succès d'Angers face à Monaco (3-0), Stéphane Moulin lui préférant Vincent Manceau, un latéral droit. Une mauvaise nouvelle pour l'ancien Amiénois, qui recule visiblement dans la hiérarchie angevine. Fodé Doré, qui a repris la course, et Yhoan Andzouana, non retenu, étaient absents.

Sur le banc au bénéfice de nombreuses absences dans l'effectif de Bastia, Christopher Maboulou est entré à la 66^e face à Lyon : trois minutes plus tard, il dévie de la tête un long ballon dans la course de Ngando, qui donne le ballon de la victoire à Brandao (1-0).

Sans Jules Iloki, laissé à disposition de la réserve, Nantes l'emporte à Troyes (0-1).

Au classement, Monaco reste deuxième devant Angers, qui complète le podium (39 contre 37 points). Avec 32 points, Angers est 8^e alors que Bastia remonte à la 13^e place avec 28 points, soit 5 de plus que Reims, qui est désormais aux portes de la relégation.

Camille Delourme

Grèce, 20^e journée, 1^{re} division

Sans Bernard Itoua, resté sur le banc, Plataniyas s'incline 2-3 face au Panathinaïkos. Le club crétois est 12^e avec 21 points.

Israël, 21^e journée, 1^{re} division

Expulsé en Coupe, mardi soir, Mavis Tchibota était suspendu lors du déplacement de Kfar Saba chez l'Hapoel Haïfa (1-1). Avec ce résultat, le promu revient à un point de la 6^e place, synonyme de play-offs et prolonge son invincibilité à six matchs toutes compétitions confondues (5 victoires et 1 nul).

Israël, 22^e journée, 2^e division

Romarc Etou et le Beitar Tel Aviv chutent sur le terrain du Maccabi Herzliya (0-1). Et se retrouvent relégués à 4 points de la 8^e place.

Italie, 24^e journée, 2^e division

Remplaçant, Dominique Malonga est entré la 71^e minute lors du revers de Vercelli sur le terrain de l'US Latina (0-1). Pro Vercelli recule à la 19^e place avec 24 points et ne compte plus qu'une longueur d'avance sur Salernitana, le premier reléguable.

Italie, 20^e journée, 3^e division, Groupe C

Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors du succès de Pagani sur le terrain de Fidelis Andria (1-0). Avec ce succès, Pagani revient à la 9^e place avec 25 points, mais reste à 11 longueurs du podium.

Italie, 16^e journée, championnat des réserves

Groupe B

L'Inter Milan se déplaçait à Vérone

LEMBA

Une conférence publique pour promouvoir la médecine verte

L'activité organisée par le cabinet Le Risien rentre dans le cadre des activités de lutte contre l'hydroquinone et de promotion des produits à base de plantes naturelles menées par cette ONG.

Plusieurs centaines de personnes ont assisté, le 30 janvier, à la conférence publique organisée par l'ONG Le Risien à l'Alliance franco-congolaise/site de Lemba sur le thème « Hydroquinone zéro en 2016 ». Au cours de cette activité, le responsable de ce cabinet, le Dr. Richard Sita, s'est entouré d'une nutritionniste en vue de guider les habitudes des participants et leur permettre d'avoir des réponses sur leurs différentes préoccupations.

Expliquant les motivations de cette occupation, du thème choisi et la lutte de cette ONG, le Dr Richard Sita a noté les méfaits de produits de beauté à base de l'hydroquinone sur la population. « Pourquoi le choix de ce domaine, allez-vous nous demander. Eh bien, la réponse est simple. C'est tout simplement par le constat des effets néfastes de ces produits à base de l'hydroquinone sur notre peau, notre santé et notre vie que nous avons décidé d'agir, de ne pas garder un silence coupable et d'éveiller la conscience de nos frères et sœurs afin qu'ensemble, nous luttons contre ce produit qui détruit des vies », a-t-il souligné.



Des participants, suivant l'exposé du conférencier / Photo Adiac

Pour l'ONG Le Risien, la majorité de produits de beauté, surtout éclaircissants, qui est proposée sur le marché en RDC contient de l'hydroquinone, cet élément chimique dont l'utilisation prolongée cause des maladies de la peau et provoquent d'autres maux encore dont le cancer de sang, la myopie, etc. « Dans beaucoup de produits éclaircissants, les fabricants ne veulent plus utiliser le nom d'hydroquinone, parce qu'il est refusé par beaucoup. Ils utilisent

des synonymes que seuls les connaisseurs peuvent identifier. Mais, méfiez-vous, tous ces produits sont nocifs pour la santé humaine... », a soutenu Richard Sita.

Témoignages sur les actes de l'ONG

À cette occasion, plusieurs personnes ont témoigné sur leur guérison, obtenue à partir des remèdes prescrites par le Dr Richard Sita, après consultation au cabinet de cette ONG ou par un appel téléphonique lors des ses

émissions radiodiffusées.

Aussi, dans l'étape des questions et réponses, plusieurs autres participants ont-ils posé leurs problèmes aux conférenciers, qui leur ont donné des réponses précises et des solutions qui vont de la proposition de consultation aux « formules », pour soigner les différentes affections qui les dérangent. Dans leurs réponses, le Dr Richard Sita et la nutritionniste ont proposé la prise des plantes ou autres produits naturels pour soigner les

différentes maladies soumises à leur spécialité. « Notre souci est un retour, mieux, un recours à l'authenticité mais, d'une façon responsable, avec l'utilisation des plantes et autres produits naturels », a souligné Richard Sita.

Dans ses démarches, le cabinet Le Risien a également proposé à l'assistance certains produits fabriqués à base de plante dont la pommade Nwele, pour les cheveux, Ngola crème, Enzenze fort, etc.

À la fin de la conférence, plusieurs participants ont profité de la consultation gratuite organisée par ce cabinet, pour exposer leurs problèmes de santé. Ceux qui nécessitaient une consultation plus poussée ont été guidés vers le cabinet alors que d'autres ont été résolus sur place. Les requérants ont reçu des ordonnances contenant soit des ingrédients pour fabriquer les produits à domicile soit des produits à acheter auprès du cabinet Le Risien. La nutritionniste de son côté a conseillé à tout le monde une alimentation équilibrée en vue d'éviter certains maux qui dérangent la santé. Notons que l'ONG Le Risien est une association qui lutte contre l'utilisation de l'hydroquinone dans le cosmétique. Elle travaille également pour la valorisation des produits à base de plantes naturelles dont elle fait la promotion.

Lucien Dianzenza

ASSISTANCE

L'Unicef lance un appel humanitaire pour les enfants

Dans le souci d'améliorer la situation des enfants dans le monde pour cette année en cours, l'Unicef a besoin de deux milliards huit millions de dollars américains pour aider quarante-trois millions d'enfants du monde entier pris dans des crises humanitaires.

L'appel de l'Unicef pour 2016 a doublé par rapport à celui d'il y a trois ans à la même époque. Le conflit et des conditions météorologiques extrêmes obligent de plus en plus d'enfants à quitter leur foyer et expose des millions d'autres à de graves pénuries alimentaires, à la violence, aux maladies, à des exactions ainsi qu'au risque d'une scolarisation compromise. Selon l'Unicef, une fois ces fonds mobilisés, la grande partie de cette enveloppe sera affectée à l'éducation des enfants vivant dans des situations d'urgence. Cette année, l'Unicef prévoit d'augmenter de façon considérable le nombre d'enfants qui obtiendront un accès à l'éducation dans les situations d'urgence, le faisant passer de quatre mil-

lions, le chiffre pour le début 2015, à huit millions pour 2016. À en croire Afshan Khan, directrice des programmes d'urgence à l'Unicef, des millions d'enfants sont privés de leur éducation. « L'éducation est une mesure indispensable pour les enfants car elle leur donne la possibilité d'apprendre et de jouer en dépit des tirs, des grenades et du carnage. Cette année, un quart de notre appel est consacré à l'éducation. En formant l'esprit des enfants et des jeunes, nous contribuons à leur apporter davantage d'espoir de façon à ce qu'ils puissent imaginer un avenir meilleur pour eux-mêmes, leur famille et leur société et pour les aider à sortir de l'engrenage des crises chroniques. » L'Unicef fait savoir, par ailleurs, que dans le monde, environ un enfant sur neuf vit à présent dans des zones de conflit. En 2015, les enfants vivant dans des pays et des zones touchés par des conflits connaissaient un risque deux fois plus élevé de mourir de causes principalement évitables

avant l'âge de 5 ans que ceux vivant dans les autres pays. Le changement climatique constitue une menace croissante. Plus d'un demi-milliard d'enfants vivent dans des zones sujettes à de fréquentes inondations et près de 160 millions vivent dans des zones de sécheresse élevée ou extrêmement élevée. L'un des épisodes météorologiques El Niño les plus violents jamais enregistrés présente des risques encore plus graves.

L'appel de l'Unicef couvre également des situations d'urgence souffrant d'un grave déficit de financement – notamment les crises de longue durée en Afghanistan, en République démocratique du Congo et au Soudan où les besoins ont tous été financés à moins de 40 % en 2015. Les fonds collectés par l'Unicef seront utilisés pour une intervention humanitaire immédiate ainsi que pour une action à plus long terme destinée à préparer les pays aux catastrophes susceptibles de se produire dans l'avenir.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Les Congolais appelés à se mobiliser contre la lèpre

La célébration en RDC, le 31 janvier, de la journée mondiale de lutte contre la lèpre a donné l'occasion à la communauté internationale et nationale d'avoir non seulement une pensée pieuse et autres actes de charité envers des personnes victimes ou ayant souffert de la lèpre mais aussi d'envisager les perspectives qui conduiront à l'amélioration de la lutte contre cette maladie afin de réduire son ampleur.

Le ministre des Infrastructures et Travaux publics, Fridolin Kasweshi, qui s'est adressé à la nation, lors de cette célébration, au nom du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a appelé les Congolais à la mobilisation dans la lutte contre la lèpre. Bien que la situation de la lèpre soit améliorée dans le monde au regard de la baisse sensible du nombre des cas dans nombreux États, la RDC, indique Fridolin Kasweshi, est classée parmi les pays qui portent encore une charge importante de cette maladie. « Actuellement, la RDC occupe, d'après les données épidémiologiques lèpre publiées par l'OMS, la 5e position dans le monde et la 2e position en Afrique

après l'Éthiopie ».

En 2014, le programme national de lutte contre la lèpre a déposé trois mille deux cent soixante douze nouveaux cas de lèpre, parmi lesquels on compte plus de 12% d'enfants et 14% des porteurs d'infirmités de second degré. Ce qui traduit, d'une part, l'existence des foyers actifs dans la communauté et, d'autre part, le dépistage tardif des cas. Plus de 70% de ces malades, fait savoir le ministre des Infrastructures et Travaux publics, proviennent de huit provinces du pays. Il s'agit du Tanganyika, le Haut-Katanga, la Tshopo, le Bas-Uélé, le Haut-Uélé, l'Équateur, la Tshuapa ainsi que le Mai-Ndombe. Pour Fridolin Kasweshi, la lutte contre la maladie en général et la lèpre en particulier requiert les moyens importants. Le ministre des infrastructures est rassuré que des ressources additionnelles seront mobilisées afin que l'élimination de la lèpre soit effective dans toutes les provinces ainsi que dans les zones de santé qui sont encore restées endémiques en matière de la lèpre.

A.Nz.

BRUXELLES

Trois congolaises parmi les lauréates du prix de l'action féminine

L'Union des femmes africaines (UFA) de Belgique a attribué ce prix à sept lauréates d'origine africaine qui se sont distinguées dans les différents domaines.

La dixième édition du prix de l'action féminine a eu lieu, le 30 janvier, au cours d'une soirée de gala organisée à l'hôtel métropole de Bruxelles. À cette occasion, Chouna Lomponda (RDC), Isabelle Kibassa Maliba (RDC), Michelle Mupika (RDC), Adèle Simo (Cameroun), Fatou Sarr (Sénégal), Fériel Berraies Guigny (Tunisie) et Patricia Kipiani (Cameroun) ont été récompensées pour leur parcours exceptionnel. Le prix de l'action féminine, explique-t-on, met en évidence des initiatives en faveur de la femme africaine par des femmes africaines ou des femmes d'ailleurs. Isabelle Kibassa Maliba est députée provinciale dans le brabant Wallon pour le compte du parti socialiste belge. Elle a reçu le « prix de l'engagement citoyen » ainsi que le prix spécial du jury. Isabelle Kibassa est une militante sans frontières qui agit en Bel-

gique, en Afrique et au Congo.

Chouna Lomponda a reçu le prix de l'action féminine pour la communication et la visibilité. Responsable de la communication et des partenariats du musée juif de Belgique, Chouna Lomponda est experte en relations publiques et relations de presse depuis plus de 15 ans. Elle a travaillé dans la presse écrite, à la radio et à la télévision comme éditrice, présentatrice ou encore rédactrice en chef des émissions quotidiennes et hebdomadaires. Également consultante en communication, elle conçoit des stratégies et les implémente afin d'asseoir l'image et la notoriété de ses clients.

Michelle Mupika, qui a reçu le « prix de l'action pour la culture culinaire et l'encouragement de la jeunesse africaine », est la propriétaire du restaurant chez Mich-OH. Elle est également la marraine de l'ASBL « Change », un « mouvement de jeunes afro-péens cherchant à valoriser et à partager la culture et l'histoire de l'Afrique auprès des afro-descendants et des occidentaux. » À tra-



Les lauréates du prix de l'action féminine de l'UFA

vers l'organisation d'événements socio-culturels et d'activités éducatives, sportives, musicales et artistiques, « Change » souhaite créer une cohésion entre tous les membres de la communauté africaine et l'ensemble de la société belge. Fériel Berraies Guigny est une ancienne diplomate tunisienne. Chercheuse en sciences sociales, elle milite depuis plusieurs années pour le droit des

femmes en Afrique et pour une meilleure compréhension entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Elle a créé la plate-forme « United Fashion for Peace », caravane de la mode pour la paix à l'international. Objectif : véhiculer des messages humanistes et le développement durable à travers la mode éthique. Patricia Kipiani a reçu le prix d'honneur de l'action féminine. Juriste, elle

est spécialisée dans les pratiques anticoncurrentielles.

Fatou Sarr est la créatrice de la marque de produits de beauté « True Colors », dédiés aux peaux noires et métissées. Fatou Sarr a passé presque toute sa carrière dans le milieu des cosmétiques. Elle a travaillé pour de grandes marques comme Fashion Fair et a été consultante avant de fonder sa propre marque.

Adèle Simo a obtenu le prix de l'action féminine pour la promotion de la culture esthétique de l'Afrique. Diplômée en coiffure et esthétique, cette coiffeuse professionnelle s'est notamment spécialisée dans la coiffure afro durant deux années aux États-Unis. Adèle Simo est la propriétaire du salon de coiffure Shekina Hair, situé au cœur de Bruxelles dans la très célèbre et prestigieuse avenue Louise. Créée en 1998, l'UFA œuvre pour la promotion et la visibilité des femmes africaines, afin de mettre en avant l'entrepreneuriat des femmes africaines dans divers domaines.

Patrick Ndongidi

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'inévitable dépassement du délai constitutionnel

Bien qu'une certaine classe politique congolaise continue de croire en la possibilité de tenir la présidentielle et les législatives cette année, les données techniques démontrent plutôt le contraire.

Chaque jour qui passe tend à repousser les échéances électorales au-delà des limites constitutionnelles. Réunis le 29 janvier pour examiner les voies et moyens de relancer le processus électoral, plus particulièrement la question de la révision du fichier électoral et celle du financement des élections, le gouvernement, la Céni et les partenaires extérieurs se sont accordés sur le fait que cette opération prendrait au moins treize mois. À considérer ce timing, cela suppose que les élections attendues cette année ne pourront avoir lieu qu'au-delà du délai constitutionnel. Ce, d'autant plus que les scrutins ne pourront qu'intervenir à l'issue de cette opération pré-électorale, c'est-à-dire au plus tôt début mars 2017.

Le côté laborieux que représente la révision du fichier électoral dont la première étape, en l'occurrence le lancement des appels d'offres aux éventuels fournisseurs des kits électoraux est censé intervenir le 10 février prochain, réconforte à l'idée du dépassement des échéances constitutionnelles. En effet, selon les experts, il faudra procéder à l'enrôlement de plus de quarante millions d'électeurs potentiels. Ce qui requiert la disponibilité d'un important stock des cartes d'électeurs (53 millions) en plus de 61 millions des formulaires d'identification pour plus de 6100 centres d'inscription et plus de 12200 kits d'enrôlement. L'opération est tellement énorme qu'il faut de gros moyens non encore disponibles à ce jour alors que le temps s'égare.

Avec un dialogue politique qui se fait toujours désirer, le processus électoral continue de battre de l'aile du fait de l'absence d'un calendrier électoral réaménagé. La Céni qui a promis de faire diligence est elle-même sus-

pendue aux conclusions du consensus politique pouvant sortir du dialogue national avec éventualité de chambouler ses prévisions. Chargé de discuter notamment des questions de calendrier électoral, d'actualisation du fichier électoral, du financement des élections et de leur sécurisation, il est clair que les résolutions qui en sortiront changeront à coup sûr la donne électorale obligeant la Céni à se mettre au pas.

En effet, la centrale électorale serait obligée de tout reprendre à zéro si les participants à ce futur dialogue décidaient, par exemple, de l'audit du fichier électoral ou de la recomposition de son staff. En attendant, le bureau pilote par Corneille Nangaa n'attend pas et est, d'ores et déjà, prêt à actionner la machine électorale, fort des assurances du gouvernement quant au financement des opérations électorales. Mais au-delà des simples déclarations d'intention, les Congolais attendent de l'exécutif national la concrétisation des promesses faites. Entre-temps, les partenaires extérieurs continuent de traîner le pas pour matérialiser en toute diligence leurs annonces de contribution à la tenue des élections dans les délais constitutionnels.

Compte tenu de l'immensité du travail à faire, la Céni a donc tout intérêt à publier urgemment un calendrier réaliste et consensuel afin de relancer le processus électoral en panne depuis plusieurs mois. Et même si cela était fait, pensent certains experts, des préalables techniques s'inviteront sans doute au débat avec le risque d'entraver le processus. Comme quoi, les Congolais devraient donc se garder de trop rêver d'élections pour cette année 2016. Logiquement, les élections présidentielle, législatives et provinciales ne pourront pas se tenir dans le délai constitutionnel, quitte à accepter le glissement que requiert l'actualisation du fichier électoral avec le retard qu'elle pourra occasionner inévitablement.

Alain Diasso

MATIÈRES PREMIÈRES

Recul des prix d'une trentaine de produits de base en 2016

Dans ses dernières projections (Rapport trimestriel Commodity Markets outlook) pour l'année 2016, la Banque mondiale (BM) a revu à la baisse les prix de trente-six produits de base sur quarante-six examinés. Elle a abaissé également sa prévision des cours du pétrole brut à 37 dollars américains en 2016, contre cinquante et un dollars au mois d'octobre 2015. Ce nouveau Rapport vient ainsi confirmer une tendance dangereuse des marchés des matières premières à cause d'une baisse drastique de la demande internationale.

Dans son analyse, la BM a évoqué une contrainte majeure. Il s'agit de l'offre abondante. Au niveau des matières premières industrielles particulièrement, il y a le ralentissement de la demande dans les économies émergentes. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la demande des matières premières provient essentiellement de grands pays émergents depuis les années 2000. Et la détérioration des perspectives de croissance des économies émergentes a eu des implications sur les prix des produits de base. « Un ralentissement ultérieur dans les grands marchés émergents provoquerait une baisse de la croissance de leurs partenaires commerciaux et un recul de la demande mondiale de matières premières », indique le rapport.

Dans ce rapport produit trimestriellement pour évaluer les perspectives des marchés des matières premières, la BM insiste sur un élément important. Selon elle, la tendance baissière est le résultat de plusieurs facteurs liés à l'offre et à la demande. En effet, le retour de l'Iran et la production américaine ont renforcé l'offre tandis que l'hiver doux dans l'hémisphère nord et les faibles projections de croissance dans les grandes économies émergentes ont contribué à fragiliser la demande.

En 2015, il y a eu une chute des cours de l'or noir de 47%. Pour cette année, les projections font état également d'un nouveau recul de l'ordre de 27% en moyenne. Toutefois, la situation pourrait connaître une amélioration progressive. La volatilité des cours du brut va s'apaiser avec le retour d'un certain équilibre. Pour éviter les pertes, les pays pétroliers vont réduire obligatoirement leurs stocks de production. Et puis, il y a un léger renforcement de la demande liée à une reprise modeste de la croissance mondiale. Mais la BM reste très sceptique. « On peut s'attendre à ce que la faiblesse des prix du pétrole et des autres matières premières dure encore un certain temps. Même si l'on voit des signes de remontée légère des prix des matières au cours des deux prochaines années, les risques de dégradation restent importants », dit le rapport.

Laurent Essolomwa

CHAN 2016

Ibenge évoque la qualification congolaise avant la demi-finale contre la Guinée

Après une précieuse victoire face au Rwanda en quart de finale, la RDC s'opposera, le 3 février, à la Guinée en demi-finale de la 4e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan). En effet, les Guinéens se sont débarrassés des Zambiens aux tirs au but, après un résultat de zéro but partout au terme de la prolongation d'un quart de finale particulièrement éprouvant pour les deux équipes.

Revenant sur la qualification de son équipe, le sélectionneur Florent Ibenge de la RDC a déclaré : « On a des clubs locaux comme l'AS V.Club et le TP Mazembe qui se retrouvent chaque année dans le dernier carré des compétitions interclubs. Quand on a un vivier comme ça qui permet d'avoir des clubs au niveau local qui vont très loin dans les compétitions africaines, l'équipe nationale locale doit se retrouver au moins dans le dernier carré. On s'est

mis cette pression ».

Et il a expliqué : « On a laissé passer l'orage. On était entrée dans la confrontation directe avec le Rwanda pour essayer de se rendre coup pour coup. Avec l'appui du public, ils étaient un peu plus frais que nous. On s'est repris en deuxième partie de la mi-temps, on a repris le jeu jusqu'à partir aux prolongations ». Le sélectionneur des Léopards, qui a laissé exploser sa joie lorsque le défenseur Padou Bompunga a inscrit le deuxième but de la victoire contre le Rwanda, a dit : « On est très content. On avait cet objectif de ne pas rentrer avant le mois de février. Ce n'est pas un objectif qu'on s'était donné par forfanterie ou par orgueil ».

Luvumbu incertain...

Face à la Guinée en demi-finale, Florent Ibenge pourrait être privé de son milieu offensif Héritier Luvumbu Nzinga, élu du reste



Florent Ibenge et le capitaine Joël Kimwaki en conférence de presse d'après match

homme du match contre le Rwanda. Ce dernier a ressenti une vive douleur après cette rencontre qui a été très hachée surtout avec les multiples actes d'antijeu de la part des joueurs rwandais. Mais l'arbitre sud-africain, Daniel

Bennet, n'a pas dégainé un carton rouge tout au long de la partie. Florent Ibenge a donc évoqué le cas Luvumbu en ces termes : « On n'aura pas l'effectif au complet, le bilan médical va être fait par la suite. Notre gardien Landu

s'est blessé depuis un moment et on ne peut pas l'utiliser. Et depuis hier, on a perdu Héritier qui a un problème de ligament. Il sera out pour ce match-là. Il ne faut pas se tromper ».

Martin Engimo

DIVISION 1

V.Club, DCMP et Shark XI FC qualifiés pour le Play-Off

Les rencontres du 21^e Championnat national de football du week-end dernier ont été déterminantes dans la zone de développement ouest. Les trois premiers clubs qualifiés pour le Play-Off de cette compétition nationale également baptisé Division 1 sont connus. Il s'agit du leader AS V.Club, du deuxième Daring Club Motema Pembe (DCMP) et du troisième Shark XI FC.

Le DCMP a d'ailleurs consolidé sa deuxième place le 31 janvier en s'imposant face au FC MK par un but à zéro. L'unique but de la partie a été l'œuvre de l'attaquant français de souche antillaise Kevin Parsemain sur penalty à la 58e minute, se faisant justice après avoir été fauché dans la surface de réparation par le défenseur Masombo du FC MK. DCMP atteint la barre de 37 points, demeurant à deux longueurs de V.Club (39 points).

En première rencontre le même dimanche en match comptant pour la 16e journée, Shark XI FC s'est imposé face au Racing Club de Kinshasa (RCK) par deux buts à un. Masona Matuala (58e minute) et Eddy Ngoy Emomo (71e minute) ont été les deux artificiers des Requins bleus de Kinshasa, renversant la vapeur alors qu'Heris Sembo ouvrait la marque pour le Racing à la 35e minute. Shark XI FC totalise désormais 31 points, devant FC MK et RCK qui comptent chacun 23 points et se maintiennent toutefois en Division 1.

Dans la zone de développement centre sud, le TP Mazembe a laminé, le même dimanche au stade Kamal City de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, la formation de Tshinkunku par quatre buts à zéro. Christian Luyindama Nekadio (13e minute), le Zambien Given Singuluma (41e minute), le Ghanéen Gladson Awako (73e minute) et le Tanzanien Thomas Ulimwengu (79e minute) ont inscrit les quatre buts des Corbeaux de l'ex-Katanga.

Et dans la zone de développement est, l'on note la belle victoire à domicile au stade Amani de Bunia, du CS Eldorado de Bunia (province d'Ituri) sur l'US Socozaki de Butembo par deux buts à zéro en match de la 12e journée. L'attaquant Tshamu d'Eldorado a signé un doublé au cours de cette partie.

M.E.

VIOLENCES SEXUELLES

Un rapport sur la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala et la Résolution 1325

Organisation de la société civile, la Concertation des collectifs des associations féminines de la région des Grands lacs (Cocafem/GL) a présenté, le 30 janvier, en la salle Mgr Muzirihwa de la paroisse Sacre-Cœur à Gome à Kinshasa, le rapport sur « L'État des lieux de la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur les Violences sexuelles basées sur le genre (VSBG), et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en République démocratique du Congo ».

Le rapport de plus de quarante pages a été présenté par Faïda Mwangilwa, consultante de la Cocafem/GL et ancienne ministre, au terme d'une enquête menée à travers le pays sur l'évolution de ces deux instruments (la Déclaration de Kampala et la Résolution 1325). La séance de restitution de ce rapport a été modérée par Gisèle Batembo Faïda, conseillère politique et juridique à la Cocafem/GL, en présence de la présidente de cette structure féminine, Béatrice Uzele, venue de Kisangani dans l'ex-Province Orientale (découpée aujourd'hui en quatre nouvelles provinces), et d'autres invités du Rwanda et de Burundi. À cette occasion, on a noté la présence des représentants des ministères de la Justice, de la Santé et du Genre, Famille et Enfant, ainsi que la représentante de la police nationale. Deux objectifs président à cet état des lieux. Il s'agit de valider les avancées de la RDC dans la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala et la Résolution 1325 et de partager les priorités de la Cocafem/GL, en vue d'un atelier régional de

partager et de faire le plaidoyer autour des thèmes qui émergent de ses actions sur le terrain. Quant aux engagements mis en œuvre par la RDC dans le cadre de la Déclaration de Kampala, le rapport indique que « La RDC a fourni des efforts pour mettre en œuvre quelques résolutions prises dans le cadre de la déclaration des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) sur les VSBG. Ces résolutions se retrouvent au niveau de la prévention des VSBG, de lutte contre l'impunité et l'assistance aux victimes/rescapées des VSBG ». En dépit des efforts, des défis sont encore énormes.

Faïda Mwangilwa a, de ce fait, formulé une série des recommandations adressées à l'État et à la société civile pour accélérer la mise en œuvre des résolutions contenues dans la Déclaration de Kampala et la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'agit entre autres de lancer dans un bref délai la campagne nationale sur la tolérance zéro envers les VSBG dans toutes les provinces du pays; poursuivre l'opération de neutralisation des groupes armés étrangers et nationaux qui continuent de semer la terreur et la désolation au sein de la population civile dans l'est du pays; mettre sur pied un fonds de réparation en faveur des victimes des violences sexuelles pour lesquelles les jugements sont rendus; responsabiliser la direction du Contentieux du ministère de la Justice à faire le suivi sur le terrain, une fois l'an, pour rassembler les cas de contentieux relatifs aux viols; dénoncer les actes de corruption et de

tracasseries enregistrées au niveau des instances judiciaires et qui découragent à la fois les victimes et les bailleurs de fonds à poursuivre les différents dossiers en instruction, notamment le respect de tarif officiel par certains greffiers, etc.

Déclaration de Kampala et Résolution 1325

L'on retient que la Déclaration de Kampala sur les VSBG a été adoptée en décembre 2011 par onze chefs d'État et de gouvernement de la Cirgl. Cet instrument est un effort de concrétisation du Protocole de la Cirgl de 2006 sur la prévention et la suppression des VSBG contre les femmes et les enfants. Les principaux thèmes de la Déclaration sont de prévenir les VSBG, mettre fin à l'impunité et assister les victimes et rescapées de VSBG.

Et la Résolution 1325 a été adoptée le 31 octobre 2000 lors de la 4213e séance du Conseil de sécurité des Nations avec pour objectifs d'améliorer le statut des femmes dans le processus de conflit et post-conflit, d'amener les États membres à tenir compte de la vision genre et des besoins spécifiques des femmes et des petites filles à tous les niveaux du traitement des conflits et de la consolidation de la paix, de promouvoir le respect des droits humains et des libertés des femmes en temps de paix et de conflit; de promouvoir l'égalité juridique et des chances entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons; d'amener toutes les missions de l'ONU et les États membres à intégrer le genre et les questions de l'équité entre les sexes dans leurs lois nationales, politiques publiques et plans.

M.E.

VOEUX DE NOUVEL AN

Roland Bouiti Viaudo appelle à la responsabilité des partis politiques et associations pour un scrutin présidentiel apaisé

La cérémonie de présentation des vœux à la population par Roland Bouiti Viaudo, président du Conseil départemental et municipal de la capitale économique, député-maire, a eu lieu le 30 janvier au Derrick en présence des forces vives de la ville.

Depuis 2009, la tradition veut que le Conseil départemental et municipal organise la cérémonie de présentation de vœux de façon tournante en la dédiant à une catégorie de forces vives de la ville océane. Après les transporteurs en 2009, les opérateurs économiques en 2010, les chefs de quartiers en 2011, le personnel en 2012, le personnel enseignant en 2013, les artistes et artisans en 2014, cette année l'honneur a été fait aux partis politiques, associations et ONG parce que 2016 est une année entièrement électorale avec l'organisation, le 20 mars, de l'élection présidentielle.

2015 a eu le mérite de donner encore quelques suites positives aux attentes de nos concitoyens, a dit Disso Bakonga, secrétaire de la commune de Pointe-Noire. « Notre ville a ainsi poursuivi tout au long des douze mois de l'année écoulée sa marche résolue vers sa modernisation tout en privilégiant un climat de paix, de sécurité et la libre circulation des biens et des personnes. Au nombre des événements marquants l'année, il a



Le président du CDM entouré des conseillers crédit photo «Adiac»

égrené : l'accueil réservé au président de la République lors de l'inauguration du 2e module de l'aéroport Antonio Agostino Neto et du lacement du projet Moho Nord de la société Total E& P Congo, l'état des lieux de la ville et du district de Tchiamba Nzassi, la tenue régulière des sessions du conseil départemental et municipal, l'assistance auprès des victimes des inondations, conséquence des pluies diluviennes, la construction des infrastructures de base afin d'améliorer les conditions de vie des populations, le contrôle de conformité effectué sur les travaux d'aménagement et d'assainissement des voiries, la construction des caniveaux avec ouvrages annexes, l'opération de curage de nids de poule... Cependant, a-t-il regretté, le ravin de Tchiloulou

qui dévaste les quartiers 401, 408, 412 reste une grosse épine sous les pieds du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire », a-t-il déclaré.

2016 étant une année hautement électorale s'adressant aux responsables des partis politiques et associations, Roland Bouiti Viaudo a indiqué : « En vous réunissant, M. le préfet du département de Pointe-Noire m'a chargé de vous dire que les Ponténégrins et les Ponténégrines n'entendent pas revivre les tristes expériences négatives des drames, tragédies et destructions matérielles. Il m'a expressément prié de vous convier à œuvre pour une démocratie apaisée. Seule, en effet, cette forme intelligente de démocratie nous éloignera et nous épargnera des effets pervers et nocifs du fanatisme, de

l'égoïsme, de l'intolérance ou tout simplement de l'indifférence qui confine à la lâcheté et au désir de détruire le patrimoine collectif obtenu et gagné au prix de nombreux. Le destin de notre ville et de notre pays repose entre vos mains. Tels sont les mots que suggèrent les échéances électorales à venir qui doivent se dérouler sans passion, mais dans la paix, le fair play et le respect du jeu démocratique ». Et le député maire d'exhorter les journalistes en cette période électorale de traiter et commenter l'information en toute impartialité. « La liberté de la presse ayant ses limites, il est souhaitable d'éviter les délits, la diffamation, la calomnie et la diffusion des fausses nouvelles et informations susceptibles d'affecter et de fragiliser l'équilibre de notre collectivité locale », a-t-il renchérit.

Le président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a également loué les efforts du gouvernement, qui ont abouti à la construction des marchés modernes dans les arrondissements 1 Lumumba et 3 Tié Tié ainsi qu'à la mise en service des bus. Une volonté aussi manifestée par le financement d'un lourd matériel de travaux publics. Il s'agit d'une centrale d'enrobage neuve munie d'une station d'émulsion d'une valeur de 1 milliard de F CFA, trois chargeurs, huit camions à benne, un véhicule citerne, un camion à grue, une balayeuse, un camion

atelier. La nouvelle centrale d'enrobage qui sera opérationnelle, dans un délai de trois mois, nous permettra de renouveler les chaussées fortement endommagées par les pluies diluviennes que nous avons enregistrées et de bitumer des nouvelles voies grâce à sa capacité de production de cent tonnes d'enrobés par heure.

« En exécution du budget d'investissement de notre commune, 200 bacs à ordures ont été affectés aux 6 arrondissements en 2015 et 100 bacs déjà fabriqués seront livrés dans les prochains jours. Il s'agit d'un effort considérable qui se justifie par la volonté du Conseil départemental et municipal de rechercher des solutions à la lancinante question de gestion des ordures. C'est pourquoi, cette année, un accent particulier sera mis sur l'acquisition de véhicules multibenne afin de renforcer l'autonomisation des arrondissements en cette matière. Ce jour, nous mettons à la disposition de chaque arrondissement un camion benne et un chargeur pour deux arrondissements. Ce matériel devra essentiellement être utilisé à la propreté et à l'usage des voiries urbaines », a-t-il conclu. La remise des clés des engins aux différents maires d'arrondissement à mis fin à l'activité avant le cocktail sous fond de musique et dans la bonne humeur qui a clôturé la cérémonie.

Hervé Brice Mampouya

CINÉMA

«Le choix» projeté en avant première le 12 février à Pointe-Noire

La vitalité du jeune cinéma congolais ne se dément plus. Chaque année, de nombreux cinéastes se lancent dans le 7e art en produisant des films de qualité. C'est le cas d'Albe Diaho Summ-Ums' Trelesh qui vient de réaliser «Le choix», un film produit par Cible record Film.

La projection en avant première a lieu le 12 février au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de la ville océane. Les acteurs Albe Diaho, Amanda Baye, Lux Bayonne jouent les principaux rôles dans ce film où l'amour est au centre de la trame. En dépit des moyens de production modestes, les jeunes cinéastes congolais n'hésitent pas à faire vivre cet art, considéré comme un parent pauvre de la culture au Congo.

Après une longue éclipse, le cinéma congolais revit grâce à la jeune génération des cinéastes passionnés dont la volonté et l'audace à se lancer dans l'aventure cinématographique n'ont d'égaux que la bravoure et le dynamisme qu'ils mettent pour produire une œuvre cinématographique appréciable.

Aujourd'hui, acteurs, scénaristes, réalisateurs font leur entrée dans le cinéma que malheureusement le public ne s'empresse pas à soutenir malgré la qualité indéniable des films et le talent des artistes.

La projection du film «Le Choix» ainsi que d'autres à venir revitalise le cinéma congolais qui a besoin de plus de soutien et de reconnaissance. Des centres d'apprentissage des cinéastes et acteurs sont créés dans la ville matérialisant ainsi la professionnalisation du 7e art au Congo comme c'est le cas en musique ou en théâtre.

Au regard de l'avenir prometteur du cinéma congolais, les jeunes cinéastes ne cherchent que soutien et reconnaissance pour que le cinéma local revit à nouveau dans le pays après une longue période d'hibernation.

H.B.M.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE

La Mancha recule à petits pas, l'AS Cheminots poursuit sa page sombre

La meilleure équipe de la ville océane au classement s'est inclinée, le 31 janvier, au Complexe sportif face à Étoile du Congo sur le score de 2-1 en match de la sixième journée du championnat national, alors que l'AS Cheminots a été battue par V Club, 0-2.

La sixième journée du championnat national d'élite s'est achevée le 31 janvier dans les différents stades retenus. La Mancha, meilleure équipe ponténégrine au classement provisoire, a reculé encore d'un pas à la suite de sa défaite de 1-2 face à Étoile du Congo. La Mancha bénéficiait des faveurs du pronostic grâce à son classement, 4e à l'issue de la précédente journée. L'équipe est finalement tombée devant la 8e du championnat, 2-1. Galvanisé par sa position au classement provisoire, La Mancha a abordé le match avec beaucoup de confiance en dominant légèrement la première mi-temps avec une réalisation et l'unique de la partie par l'entremise d'Agbodo à la 15 minute.

Du retour des vestiaires, le match change complètement son cours, La Mancha cède à la pression stélienne. Étoile du Congo revient à la marque à la 52e minute par Rovany Ipami. Ce but égalisateur a redoublé la tonicité dans le groupe stélien et à la 84e minute, Hamed Kapila d'un lobe, à la suite d'une action de contre-attaque remet le ballon au fond du fi-



La Mancha

let. Score finale 2-1. Cette victoire permet à Étoile du Congo de gagner une place (7e) au classement avec 10 points tandis que La Mancha quitte la 4e place au profit de JSP pour la 5e place. Les deux équipes sont à 11 points partout, pareillement avec la JST mais à la différence de buts.

Le deuxième match opposant V Club Mokanda à l'AS Cheminots n'a pas surpris le public ponténégrin. V Club a encore pris le dessus comme à l'accoutumée. Pourtant l'AS Cheminots a dominé la première période avec quelques assauts menés mais les attaquants n'ont pas été concluants. L'éveil des V Clubiens à la deuxième période alors que l'équipe sort peu à peu de sa convalescence inquiète l'AS Cheminots qui cède à la 68e d'un bon tir tendu de Mulodi venant du milieu central. Ovationnés par le public, les assauts se multiplient avec un doublé à la 76 minute, but d'Ossangat-

sama qui recevait une passe en or du premier butteur Mulodi, l'homme du match. Les V Clubiens pouvaient encore en ajouter si les attaquants étaient réalistes puisque les changements opérés au niveau du camp adverse n'ont pas apporté du sang neuf. Cette deuxième victoire de V Club permet à l'un des représentants congolais en Coupe de la CAF de quitter momentanément la zone rouge pendant que son adverse poursuit sa page sombre.

La 7e journée démarre, quant à elle, le 2 février avec deux matches au programme. À Brazzaville, l'unique rencontre mettra aux prises Cara à FC Kondzo et à Pointe-Noire, ASP reçoit St-Michel de Ouenzé. Cette journée se poursuivra les 3 et 4 février. À Pointe-Noire, La Mancha affronte Pigeon Vert, dernier du championnat, et Nico-Nicoyé reçoit Étoile du Congo

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Les Diabes noirs ne lâchent rien

Les Diablotins ont aligné leur sixième victoire en autant de matchs après leur victoire 2-1 sur Tongo Football club 2-1, le 31 janvier au stade Alphonse Massamba-Débat en clôture de la 6e journée de la compétition.

L'expulsion dès la 3e minute du gardien de Tongo football club Jolyvan Moussala consécutive à une faute sur Franchel Ibara en dehors de la surface de réparation a vite anéanti la volonté des joueurs du TFC de faire un résultat devant les joueurs de Jean Eloi Mankou. S'ils n'ont pas réussi à arracher le point du match nul, le TFC a eu toutefois le mérite d'obliger le gardien des Diabes noirs, Wilfrigon Mongondza et la défense des Diabes noirs à concéder leur premier but depuis le début de la compétition. Le but d'Achille Mankélé à la 39e minute n'a pas suffi pour priver les Diabes noirs d'une sixième victoire. Diabes noirs s'en est en effet, remis à l'ancien joueur de l'AC Léopards de Dolisie et de Cara Kessel Tsiba Moukassa, auteur d'un doublé à la 11e et 25e minute pour un sans-faute après six journées.

Leaders du championnat avec 18 points, les jaune et noirs sont mis sous pression par deux clubs athlétiques. Le Club athlétique renaissance aiglon et l'Athlétic club Léopards de Dolisie ont respectivement deux et quatre points de retard que le leader.

Cara : un dauphin à ne pas négliger

Après le nul concédé à Pointe-Noire face à Nico-Nicoyé lors de la 5e journée, les Aiglons

se devaient de réagir pour bien recoller au leader. Face aux Jeunes Fauves, Cara l'a emporté 1-0 grâce à une réalisation de Christ Gankou à la 58e minute mais sans pourtant montrer un visage séduisant en attaque. Outre ce but, les attaquants aiglons ont gâché plus de cinq situations de buts qui se présentaient devant eux. Ce qui a peut-être ôté un peu de sauveur à cette victoire. Les Aiglons comptent désormais 16 points.

AC Léopards à la conquête des points perdus

AC Léopards a connu un début de saison mitigé, concédant en effet deux matchs nuls. Ce qui l'a éloigné de sa place habituelle. Depuis, les Fauves du Niari se sont lancés dans un vaste chantier de conquérir les points. Pour l'instant, la mission leur réussit bien puisque sur les quatre dernières sorties, les poulains de Lamine Ndiaye ont fait le plein de points (12/12). Quoi de mieux pour maintenir la pression, d'abord sur Cara avant l'étape des Diabes noirs, l'actuel leader. Devant Patronage Sainte-Anne, les Léopards de Dolisie vainqueurs sur un score de 3-1 ont amélioré leur compteur à 14 points sans pourtant forcer leur talent. L'efficacité devant les buts leur collait aux pieds. Dès la 20e minute, Kalengo Wins-

ton en donnait la preuve. Il trouve la faille sur la première action cadrée du match. Servi en profondeur, l'attaquant des Fauves du Niari bat d'un lob, Inkale Gaga le portier de Patronage Sainte-Anne très en retard sur sa sortie. Césair Gandzé très inspiré double la mise d'une frappe au ras du sol de plus de 40 mètres. La réduction de Jean Dimi à la 80e minute semblait redonner de l'espoir au bleu blanc mais la boude de leur gardien sur un coup a enterré les espoirs neuf minutes plus tard. Sur un coup franc, Inkale Gaga des deux points poings boxe le

La JSP se loge à la 4e place

ballon dans le dos de Lakolo pour un troisième but. Mais la meilleure opération de la journée est à mettre au crédit du FC Kondzo. Les Brazzavillois ont dominé Pi-



Kessel Tsiba Moukassa a offert aux Diabes noirs leur sixième victoire d'affilée

geon vert de Pointe-Noire 5-0 avant de se loger à la huitième place du classement provisoire avec huit points derrière Etoile du Congo (10 points). Nico-Nicoyé s'est imposé devant Munisport 2-0 pour ainsi égaler Kondzo et Patronage Sainte-Anne au nombre de points (8). V Club a quitté la 18e place pour se loger à la 11e avec 7 points grâce à sa victoire 2-0 sur AS Cheminots. Il partage le même nombre de points avec Interclub qui a battu à Pointe-Noire l'Association sportive Ponténégrine sur un score de 3 buts à 2.

Avec trois points de moins que l'AC Léopards, la Jeunesse sportive de Poto-Poto occupe la 4e place du classement provisoire et ce, grâce à sa victoire 1-0 sur AS Kimbonguela. L'unique but de la rencontre porte la griffe de Guy Mbendza à la 55e minute. Avec une différence de plus 5, la JSP est talonnée par la Mancha 11 points également. Battue à Pointe-Noire 1-2 par Etoile du Congo alors qu'elle menait au score, les Ponténégrins ont été rejoints par la Jeunesse sportive de Talangaï vainqueur de Saint Michel de Ouenzé sur un score de 2-1.

James Golden Eloué

TRANSFERTS

Julssy Boukama Kaya débarque au Portugal

En stage au Portugal avec le club angolais du Recreativo Libolo, Julssy Boukama Kaya est prêté à l'AC Casa Pia, leader de son groupe en 3e division. Il y évoluera jusqu'en juin. Alors qu'il avait prolongé avec le Recreativo Libolo début janvier, Julssy Boukama Kaya va découvrir le football européen. L'international congolais de 22 ans vient d'être prêté avec option d'achat à l'Atletico Club Casa Pia. Le double champion d'Angola rejoint donc le leader du groupe G de troisième division portugaise pour la fin de la saison. Avec pour objectif de monter en deuxième division et de s'inscrire sur la durée dans le football européen.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL

L'Egypte décroche son sixième titre

Dans une finale 100% maghrébine, les Egyptiens, à domicile, n'ont laissé aucune chance aux Tunisiens : 21 à 19 score final. Les trois points d'écart entre les deux formations illustrent combien le match était serré. Après le sacre des années 1991, 1992, 2000, 2004, 2008, l'Egypte vient donc de remporter pour la sixième fois cette compétition continentale (22e édition). Un palmarès loin de celui de l'équipe battue : la Tunisie qui est demeurée la première du continent avec 10 trophées. Après avoir perdu la rencontre pour la 5e place contre le Maroc, les Diabes rouges se sont inclinés à nouveau face à la RD Congo 25-26 lors du match comptant pour la 7e place. Les Congolais terminent donc la compétition à la 8e place. Derniers des quarts finalistes.

Rominique Nerplat Makaya

TRANSFERTS

Mafoumbi, sollicité par Troyes, est convoité par le Levski Sofia

Le mercato s'emballer pour Christoffer Mafoumbi, le portier du FC Vereya (2e division bulgare). Alors que la presse évoque un intérêt, confirmé, de Troyes, le gardien international congolais pourrait finalement rester en Bulgarie. Il est en effet ciblé par le Levski Sofia, actuel 2e du championnat de première division bulgare.

Alors que Troyes, qui prépare la succession de Bernardoni (recruté par Bordeaux, mais qui restera à Troyes jusqu'en juin dans le cadre d'un prêt), tarde à trouver un accord avec Vereya, le Levski met les bouchées doubles pour attirer l'ancien Lensois. Qui est d'ailleurs convié à accom-



pagner l'équipe bulgare en Turquie, où commence, demain, le stage de préparation à la phase retour du championnat (reprise le 20 février sur le terrain du leader, Ludogorets).

Une invitation considérée avec attention par l'international congolais. Au chômage il y a encore trois mois, Mafoumbi a désormais un club qui peut lui assurer du temps de jeu et deux prétendants qui souhaitent le recruter. Reste à savoir qui remportera le duel entre un prétendant bulgare aux places européennes et un futur club de Ligue 2 française.

Camille Delourme